



Réseau Européen de Formation Judiciaire RAPPORT ANNUEL

2023



Avec le soutien financier
de l'Union européenne

SOMMAIRE

1. LE REFJ EN 2023	3
2. AVANT-PROPOS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	5
3. NOTRE HISTOIRE	7
4. À PROPOS DE NOUS	10
SECRETARIAT DU REFJ	12
GOVERNANCE DU REFJ	14
5. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE	17
6. FORMATION INITIALE	20
PROGRAMME AIAKOS	21
CONCOURS THEMIS	22
7. FORMATION CONTINUE	23
ÉCHANGES	24
ÉCHANGES SUR INITIATIVE PERSONNELLE	25
STAGES DE LONGUE DURÉE	26
VISITES D'ÉTUDE	26
DROIT ADMINISTRATIF	28
DROIT CIVIL	29
JUSTICE PÉNALE	30
DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES	31
LINGUISTIQUE	32
MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE	33
INTÉGRATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE	34
BOURSES D'ÉTUDES POUR LES ACTIVITÉS DU CATALOGUE DES MEMBRES	35
CATALOGUE+	36
8. FORMATION NUMÉRIQUE	37
WEBINAIRES DU MIDI	38
ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE INFORMATIQUE DU REFJ	39
9. PROJETS ET INITIATIVES	40
PROJET BALKANS OCCIDENTAUX II	41
FORUM JUDGES@EUROPE	44
PROGRAMME DE FORMATION UKRAINIEN POUR 2023	45
SÉRIE DE WEBINAIRES SUR L'EXÉCUTION JUDICIAIRE DES MESURES RESTRICTIVES DE L'UE	46
10. COOPÉRATION DU REFJ AVEC SES PARTENAIRES	47
11. PUBLICATIONS	50
12. ACTIVITÉS DE COMMUNICATION	52
13. CHIFFRES CLÉS	55

14. LE RÉSEAU	58
NOS MEMBRES.....	59
NOS MEMBRES ASSOCIÉS.....	60
NOS OBSERVATEURS.....	61
NOS ORGANISATIONS PARTENAIRES.....	62
COMITÉ DE PILOTAGE DU REFJ.....	64
GROUPE DE TRAVAIL PROGRAMME D'ÉCHANGES.....	64
GROUPE DE TRAVAIL PROGRAMMES.....	64
GROUPE DE TRAVAIL MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE.....	65
GROUPE DE TRAVAIL LINGUISTIQUE.....	65
GROUPE DE TRAVAIL NUMÉRISATION.....	66
SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROIT ADMINISTRATIF.....	66
SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROIT CIVIL.....	66
SOUS-GROUPE DE TRAVAIL JUSTICE PÉNALE.....	67
SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES.....	67
NOS EXPERTS.....	68
15. ACRONYMES	72

1

LE REFJ EN 2023



LE REFJ EN 2023



Fondé en
2000



9 320
Participants toutes
activités confondues



36
Membres



40 305,5
Jours de formation
individuelle



5
Membres
Associés



AIAKOS
1 279
Participants



17
Observateurs



THEMIS
157
Participants



917
Activités
organisées



Intégration du
personnel judiciaire
1 373
Participants

2

AVANT-PROPOS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

AVANT-PROPOS DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Chère lectrice, cher lecteur,

2023 a été une année pleine de défis, mais aussi de récompenses.

L'année a été dynamique et fructueuse, avec de nouvelles activités et de nouveaux projets. Le Réseau européen de formation judiciaire a organisé 917 activités, formé 9 320 juges, procureurs, membres du personnel judiciaire et formateurs et dispensé 40 305,5 jours de formation. Nous sommes fiers d'annoncer que cela représente une augmentation de 29 % du nombre de participants par rapport à 2022. Bien entendu, ce dynamisme doit beaucoup à l'engagement sans faille de tous les membres du REFJ qui créent les activités et en assurent une diffusion large et ciblée.

En 2023, nous avons également réussi à augmenter la participation du personnel judiciaire à nos formations de 33 % par rapport à 2022, notamment grâce à nos membres associés qui ont rejoint tous les groupes de travail et ont veillé à ce que leurs besoins spécifiques soient mieux pris en considération. Le développement des initiatives visant à soutenir les observateurs du REFJ s'est poursuivi, en particulier le programme de formation ukrainien et le projet relatif aux Balkans occidentaux.

Le renforcement de la coopération avec les partenaires a également été l'une des réalisations majeures de 2023. En effet, les partenaires du REFJ ont contribué de manière significative à la conception de nouvelles activités et à l'amélioration des activités existantes. Ainsi, suite au nouveau partenariat avec la cheffe du Parquet européen, le REFJ a proposé de nouvelles visites d'étude au Parquet européen à partir du deuxième semestre 2023. Notre collaboration étroite avec la CJUE nous a également permis d'augmenter le nombre de participants aux visites d'étude dans cette institution pour revenir aux chiffres précédant la crise de la Covid-19. En outre, la CEDH et la CJUE ont été pleinement associées au travail visant à améliorer le règlement du concours THEMIS et ont été représentées dans le jury de la grande finale. Il s'agissait d'une première pour la CJUE. Nos autres partenaires, tels que le CEPOL, Eurojust, l'Institut Max Planck, le GEMME, l'AUEA et la FRA, ont continué à enrichir notre offre de formation. C'est également grâce à notre intense coopération avec nombre de ces partenaires, dont l'AEAJ, le RECJ, le Réseau des Présidents des Cours suprêmes et des Cours de cassation, le MEDEL, la CEPEJ, le CCJE, la Commission de Venise, l'ONUUDC et le programme HELP du Conseil de l'Europe, que nous avons pu organiser avec succès la deuxième édition du forum judges@europe à Syracuse. Près de 90 participants originaires de 25 États membres de l'UE ont pris part à cet évé-

ment exceptionnel de trois jours et ont exploré l'interaction fascinante entre la bonne administration de la justice et l'État de droit à l'ère numérique.

En effet, en 2023, le REFJ a ouvert la voie à sa propre transition numérique. Ainsi, quatorze membres du REFJ ont été équipés de nouvelles salles de classe virtuelles leur permettant de dispenser des formations en ligne et au format hybride. En outre, reconnaissant à la fois les promesses et les défis de cette nouvelle réalité pour la formation judiciaire et pour la magistrature, dès aujourd'hui et encore plus à l'avenir, l'Assemblée générale du REFJ a créé un nouveau groupe de travail entièrement consacré à la numérisation. Dix-neuf membres l'ont rejoint et ont déjà commencé à évaluer les besoins de formation spécifiques dans ce domaine. Ils ont la tâche importante de concevoir une offre complète de formation numérique pour les juges, les procureurs et le personnel judiciaire au niveau de l'UE.

Ces évolutions technologiques ne doivent cependant pas occulter l'importance des valeurs pour les systèmes judiciaires de l'UE, tant sur le plan individuel que collectif. À cet égard, c'est un grand privilège, mais aussi une responsabilité importante que de contribuer à la formation initiale et continue des femmes et des hommes qui exercent des fonctions judiciaires et qui, dès lors, veillent au respect de l'État de droit. Ainsi, la conférence des directeurs du REFJ visait à sensibiliser aux défis de la diversité parmi les responsables des institutions européennes de formation judiciaire. Elle illustre notre engagement collectif à contribuer à une société équitable et cohésive.

Grâce en particulier au soutien constant de la Commission européenne, le REFJ a poursuivi ses efforts pour consolider l'espace européen de liberté, de sécurité et de justice et pour favoriser une culture judiciaire européenne commune en 2023.

Il s'agit là d'une réussite collective.

Bonne lecture !



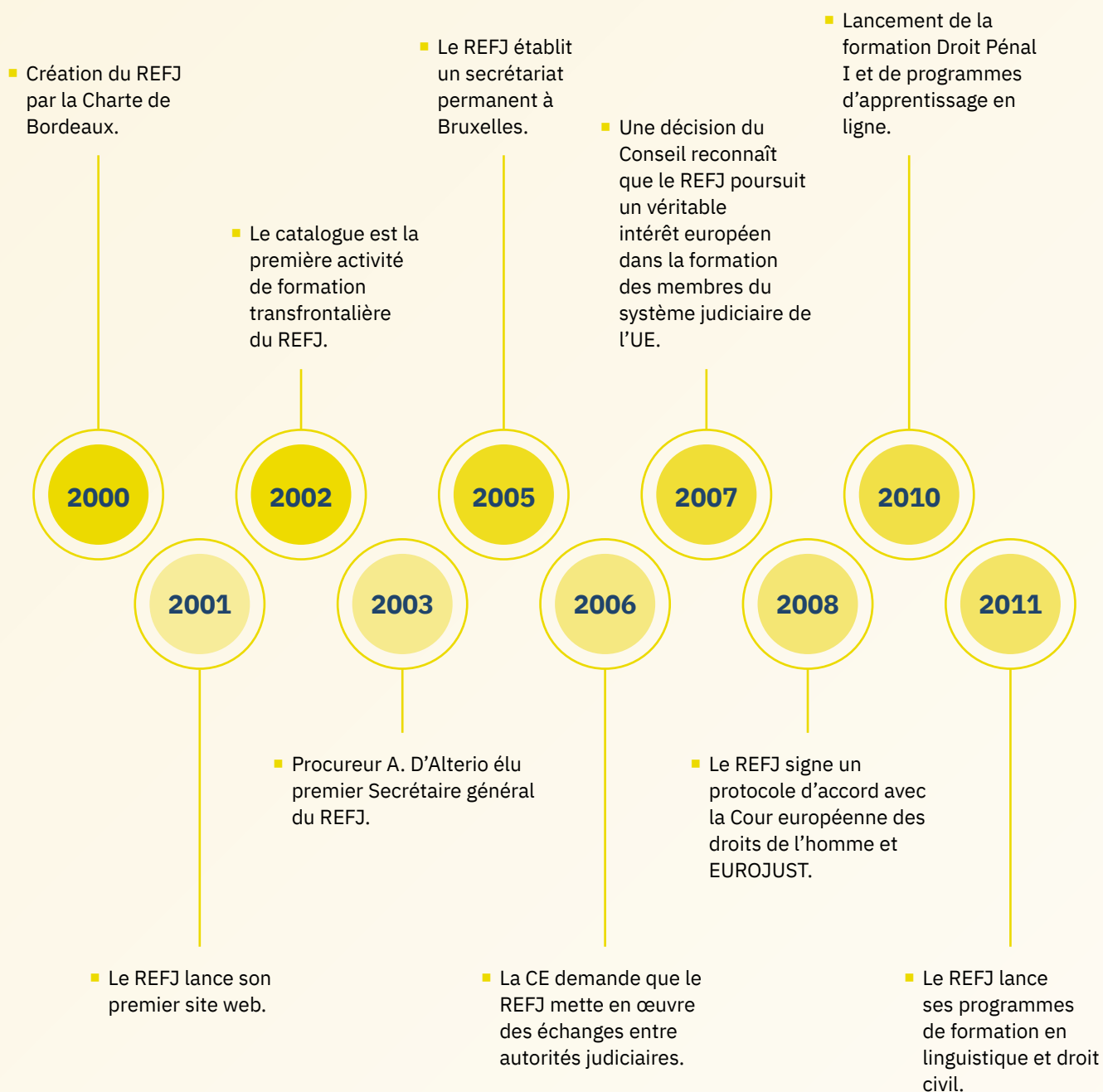
INGRID DERVEAUX

Secrétaire général du REFJ

3

NOTRE HISTOIRE

NOTRE HISTOIRE



- Le REFJ reçoit une subvention de fonctionnement dans le cadre du Programme Justice de l'UE et La Commission européenne confirme son rôle central dans la formation judiciaire.

- Le REFJ signe un protocole d'accord avec le CEPOL et l'EASO et renouvelle son protocole d'accord avec la Cour européenne des droits de l'homme.

- L'intégration du personnel judiciaire a commencé et le REFJ accueille ses premiers membres associés.

- La juge Ingrid Derveaux débute son mandat de SG.

- Le REFJ signe un protocole d'accord avec EPPO.

- Etablissement d'un nouveau groupe de travail sur la numérisation.

- Le REFJ publie son nouveau Catalogue des activités de formation.

- 10e anniversaire du Programme d'Echanges et du concours THEMIS du REFJ.

- Adoption du plan stratégique du REFJ 2021-2027.

2013

2015

2017

2019

2021

2023

2014

2016

2018

2020

2022

- Le REFJ adopte ses principes de formation judiciaire, qui fournissent un cadre pour la formation judiciaire en Europe et signe un protocole d'accord avec la Cour de justice de l'UE.

- Le REFJ célèbre son 20e anniversaire dans le contexte de la crise sanitaire COVID-19.

- Le Conseil de l'UE reconnaît l'importance fondamentale du REFJ dans le domaine de la formation judiciaire européenne.

- La conférence des directeurs du REFJ à Vienne élabore le plan stratégique du REFJ pour la période 2021-2027.

- Lancement de l'initiative judges@europe et du projet Balkans occidentaux II.
- Le REFJ et l'IOJT signent un protocole d'accord.

4

À PROPOS DE NOUS

À PROPOS DE NOUS

Créé en 2000 par la Charte de Bordeaux, le REFJ est une association internationale sans but lucratif régie par les dispositions du droit belge. Le REFJ rassemble les institutions de formation judiciaire de tous les États membres de l'Union européenne pour poursuivre un objectif d'intérêt général européen : développer et mettre en œuvre des activités de formation et d'échange pour les membres des systèmes judiciaires européens. Ces activités couvrent la formation initiale et la formation continue, et sont menées en étroite collaboration avec ses membres, ses membres associés, ses

observateurs et ses partenaires.

Le REFJ joue un rôle essentiel dans la promotion de la mise en réseau de ses membres. Il sert également de plateforme de partage d'expériences et d'échange d'opinions dans des domaines d'intérêt commun, sur la base de valeurs communes. En outre, le réseau attache une importance particulière à la formation des jeunes magistrats, car ils sont non seulement des professionnels de justice nationaux mais aussi européens.

APPROCHE DU REFJ EN MATIÈRE DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS

Pour planifier et organiser ses activités, le REFJ adopte une approche décentralisée. Les membres apportent l'expertise nécessaire au développement et à la mise en œuvre des activités de formation judiciaire, tandis que le soutien de la Commission européenne reste essentiel en termes de conseils stratégiques et de financement. Le REFJ définit ses priorités de manière autonome et

dans le respect du principe d'indépendance judiciaire, tout en tenant compte des priorités fixées par les institutions de l'UE en matière de formation judiciaire. Le REFJ reconnaît et respecte les compétences uniques, les missions et les besoins divers de ses membres, et s'engage à veiller à ce que ses activités soient adaptées à leurs exigences et à leurs priorités.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU REFJ

Le REFJ est un acteur clé de la formation judiciaire au niveau européen. Le réseau s'attache à consolider sa position et continue à œuvrer pour qu'une formation judiciaire de haute qualité soit accessible à un nombre croissant de magistrats européens. Le REFJ vise à organiser des activités de formation transfrontalière pour au moins 5 % de l'ensemble des juges et procureurs chaque année, et à faire du Programme AIAKOS une composante standard de son offre de formation initiale. Le réseau organise également des activités de forma-

tion spécifiques pour le personnel judiciaire, et offre à ses membres la possibilité de se rencontrer et de discuter de ce domaine d'activité. Le REFJ a pour objectif stratégique d'offrir 1 200 échanges au sein des tribunaux chaque année, conformément au plan stratégique 2021-2027 et à la communication de la Commission européenne intitulée « Assurer la justice dans l'UE – Une stratégie européenne de formation judiciaire pour la période 2021-2024 ».

Le plan 2021-2027 du REFJ définit les objectifs stratégiques suivants :

- Maintenir la haute qualité des séminaires de formation continue du REFJ sur le droit européen et la coopération, la fonction de juge, l'État de droit et les compétences linguistiques.
- Continuer à développer et à promouvoir différentes activités et projets, et concevoir, tester et mettre en œuvre de nouveaux formats de formation.
- Atteindre de nouveaux publics cibles pour les cours de formation à différents niveaux.
- Proposer une mise en réseau pour la formation du personnel judiciaire et former ces derniers.
- Développer de nouveaux formats et contenus pour les échanges, et intégrer le personnel judiciaire au programme d'échanges.
- Continuer à coopérer efficacement avec les différents partenaires, les candidats à l'UE et les pays candidats potentiels, les États de l'EEE et de l'AELE, et ses observateurs.

SECRETARIAT DU REFJ

Les différentes activités du REFJ ne seraient pas possibles sans le travail et le dévouement de son équipe.
Une photo de groupe du Secrétariat de 2023.





GOVERNANCE DU REFJ

Le REFJ est un réseau d'institutions de formation judiciaire. Sa gouvernance et sa structure sont conçues pour favoriser le dialogue et la coopération entre ses membres. La gouvernance est supervisée par l'assemblée générale, qui est convoquée chaque année, et par un comité de pilotage qui se réunit plusieurs fois par an. La Secrétaire générale assure la bonne gestion

du réseau et de ses finances. Elle initie, coordonne et contrôle les activités du réseau, et dirige le secrétariat du REFJ. Des groupes de travail spécialisés planifient et mettent en œuvre les projets et programmes du REFJ dans leurs domaines respectifs. Des sous-groupes de travail ciblés sont constitués pour traiter des projets spécifiques.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale 2023 du REFJ a été organisée par les autorités suédoises les 15 et 16 juin 2023. Plus de 150 personnes, dont des membres, des membres associés, des observateurs et des partenaires, y ont participé.

Cette assemblée annuelle constitue l'événement le plus important de l'année pour le REFJ, car elle permet de faire un état des lieux complet sur l'offre de formation du REFJ, ainsi que sur la qualité et l'efficacité de sa mise en œuvre, conformément au plan stratégique 2021-2027 du REFJ. Cette année, l'organisation d'ateliers ont permis aux participants d'échanger sur des thèmes majeurs :

- l'avenir du REFJ après un quart de siècle d'existence au service de la consolidation d'une culture judiciaire européenne commune ;
- la numérisation dans le domaine de la formation judiciaire afin d'autonomiser les professionnels de la justice en Europe ;

- la sensibilisation au pacte vert et à ses implications pour le REFJ ;
- la maximisation de l'impact et du niveau de participation aux activités du REFJ afin de produire des résultats durables pour les professionnels de la justice.

L'assemblée générale a également accueilli des invités de marque représentant le ministère suédois de la justice (Gunnar Strömmer), la Cour de justice de l'Union européenne (Octavia Spineanu et Stanislas Adam), la Cour européenne des droits de l'homme (Erik Wennerström), la DG Justice et consommateurs de la Commission européenne (Wojciech Postulski) et de nombreuses autres organisations renommées, qui ont amplifié et porté l'assemblée vers de nouveaux sommets.



Assemblée Générale du REFJ, 15-16 juin 2023, Stockholm, Suède



Conférence des Directeurs, 17-18 octobre 2023, Madrid, Espagne

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS

La conférence des directeurs du REFJ s'est tenue sous les auspices de la présidence espagnole du Conseil de l'UE et a été accueillie par le Centro de Estudios Jurídicos (CEJ, Centre d'études juridiques), avec le soutien de l'Escuela Judicial (École judiciaire espagnole, Conseil général de la magistrature) les 17 et 18 octobre 2023. Elle a réuni 85 participants, dont des membres, membres associés et observateurs, autour du thème de la formation des professionnels de la justice à la diversité.

La conférence a abordé plusieurs aspects de la diversité, notamment les questions liées à l'accès à la justice et au langage clair, aux personnes en situation de handicap, à une justice adaptée aux enfants et à l'intégration de la dimension de genre dans la formation judiciaire.

Cet événement a également permis aux participants de s'informer sur les activités en cours du REFJ dans le domaine de la diversité culturelle, un sujet qui occupe une place de plus en plus importante compte tenu de l'évolution constante des sociétés européennes.

La conférence 2023 a également été l'occasion de tenir une assemblée générale extraordinaire pour élire les membres du nouveau groupe de travail Numérisation. L'École nationale de la magistrature française a été élue coordinatrice du groupe de travail pour un mandat de trois ans. L'assemblée générale extraordinaire a également approuvé à l'unanimité le remplacement du parquet général du Luxembourg par le Conseil national de la justice comme membre du REFJ représentant le Grand-Duché de Luxembourg.



5

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

NOUS SOMMES PASSES SOUS UNE NOUVELLE DIRECTION

19 décembre 2022
*La nouvelle Secrétaire Générale Juge
Ingrid Derveaux rejoint le REFJ*



NOS SOUS-GROUPE ET GROUPE DE TRAVAIL SE SONT RÉUNIS



3 février 2023
*Sous-Gruppe de Travail Droits de L'homme
Et Libertés Fondamentales*



23-24 février 2023
Groupe de Travail Méthodes de Formation Judiciaire



15-17 mars 2023
*Groupe de Travail Unite Programmes d'Echange +
Réunion es Points de Contact Nationaux*



27-28 février 2023
Sous-Gruppe de Travail Droit Pénal



7-8 septembre 2023
Sous-Gruppe De Travail Droit Administratif



18-19 septembre 2023
Groupe De Travail Linguistique



5-6 octobre 2023
Groupe De Travail Unité Programmes



28-29 septembre 2023
*Sous-Gruppe De Travail Droit s'est rencontré au
Château Capuano à Naples*

ET INTRODUIT DE NOUVELLES INNOVATIONS



28 novembre 2023

Première Reunion de Nouveau Groupe de Travail Numérisation



18 décembre 2023

Nouveau Catalogue des Activités de Formation de 2024

NOUS AVONS ORGANISÉ DES ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES

15-16 juin 2023

Assemblée Générale



26-27 janvier 2023

Evaluation des besoins en formation



17-18 octobre 2023

Conférence des Directeurs



25-27 octobre 2023

Forum Judges@Europe

NOUS AVONS TERMINÉ L'ANNÉE AVEC ESPOIR – ET EN NOUS RÉJOUISSANT DE L'ANNEE A VENIR



20-24 novembre 2023

Programme AIAKOS



5-8 décembre 2023

Grande finale du concours THEMIS

6

FORMATION INITIALE

FORMATION INITIALE

Les juges et les procureurs des États membres de l'UE sont tenus d'appliquer le droit de l'UE dès le début de leur carrière professionnelle. Ils peuvent également collaborer sur des affaires transfrontalières avec leurs

homologues d'autres États membres de l'UE. Le REFJ propose deux activités phares axées sur la formation initiale des juges et procureurs européens : le programme AIAKOS et le concours THEMIS.

PROGRAMME AIAKOS

VUE D'ENSEMBLE

Le programme AIAKOS est un échange destiné aux juges et procureurs en cours d'études ou en début de carrière. Il a lieu quatre fois par an, généralement deux semaines en mai et deux semaines en novembre. La langue de travail du programme est l'anglais. Environ 1 000 jeunes professionnels originaires de plusieurs États membres de l'UE participent chaque année à ce programme.

Les participants consacrent cinq jours ouvrables à la visite d'une institution de formation judiciaire d'un autre État membre de l'UE. Ils y acquièrent des connaissances sur le système judiciaire du pays hôte, rencontrent des juges et des procureurs expérimentés et échangent des idées avec leurs pairs européens. Les participants visitent souvent diverses institutions judiciaires, notam-

ment des tribunaux locaux, et assistent à des audiences et à des conférences sur le droit européen, la coopération judiciaire, les questions d'éthique et le « métier de juge ».

Les institutions participantes sont également invitées à accueillir des participants d'autres États membres au cours d'autres semaines du programme AIAKOS. L'objectif de ce dernier est de cultiver la confiance et la compréhension mutuelles entre les membres des systèmes judiciaires de l'UE, de renforcer la prise de conscience de la dimension européenne du travail des juges et des procureurs, de faciliter la coopération internationale future et de contribuer au développement d'une culture judiciaire européenne commune.

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, 40 échanges ont été organisés dans le cadre du programme AIAKOS. Des participants de 20 États membres de l'UE ont été accueillis dans 22 États membres et 24 institutions d'accueil. Au total, 1 279 participants ont pris part au programme AIAKOS en 2023.

Des sessions de formation virtuelles portant sur le « métier de juge » l'éthique judiciaire et la communication au tribunal ont été organisées pour tous les partici-

pants lors de l'édition 2023 du programme.

Les juges et les procureurs en cours d'études et en début de carrière sont encouragés à contacter leurs institutions nationales de formation pour obtenir de plus amples informations sur l'organisation du programme dans leur pays respectif. Ils peuvent également se renseigner sur les procédures de candidature et les critères d'admissibilité des pays participants.



Programme AIAKOS, 22-26 mai 2023, Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR), Utrecht, Pays-Bas

CONCOURS THEMIS

VUE D'ENSEMBLE

Le concours THEMIS s'adresse aux futurs juges et procureurs de différents États membres de l'UE et de pays tiers. Dans le cadre du concours, les juges et procureurs stagiaires rédigent des travaux académiques, présentent des exposés et échangent avec un jury éminent et leurs pairs.

Le concours se déroule en quatre demi-finales, chacune portant sur des thèmes distincts : l'UE et les procédures pénales européennes, l'UE et le droit européen de la famille, l'UE et les procédures civiles européennes ainsi que les questions d'éthique judiciaire et de déontologie. Les vainqueurs et les seconds de chaque demi-finale se qualifient pour la grande finale, qui est organisée par le gagnant de l'édition précédente.

L'équipe lauréate reçoit un prix et une visite d'étude de cinq jours dans l'institution judiciaire de son choix, organisée en collaboration avec l'un des membres et partenaires du REFJ. Chaque année, le jury sélectionne les meilleurs travaux parmi les quatre demi-finales. Depuis 2019, ces articles sont publiés dans le journal annuel THEMIS.

Le concours THEMIS constitue une plateforme d'échange pour les futurs juges et procureurs leur permettant de partager valeurs communes et connaissances juridiques et de débattre sur les perspectives relatives au droit européen et de l'UE, favorisant ainsi la confiance mutuelle.

Citation de l'équipe italienne, vainqueur du Concours !

« Du début à la fin, notre parcours a été tout simplement incroyable. Il ne s'agit pas juste du résultat du concours, qui nous a apporté une joie inattendue. Ce sont surtout des expériences et des émotions que nous avons ramenées chez nous. THEMIS nous a donné l'occasion de nouer des liens étroits avec des collègues brillants originaires de toute l'Europe, et les moments que nous avons partagés ont clairement montré que le progrès de l'Union commence par nous, jeunes juges et procureurs européens, qui travaillons ensemble et unissons nos efforts. C'est finalement l'essence même de THEMIS : créer une identité européenne chez les jeunes magistrats nationaux. Et c'est là, en soi, la plus belle des récompenses. Merci. »



Gagnants de la grande finale du concours THEMIS, 5-8 décembre 2023, Institut National de la Magistrature, Bucarest, Roumanie

RÉALISATIONS EN 2023

Quatre demi-finales ont été organisées en 2023 : deux à Budapest (Hongrie), une à Naples (Italie) et une à Cracovie (Pologne). La grande finale s'est déroulée à Bucarest (Roumanie).

L'équipe italienne a remporté le concours THEMIS 2023. L'équipe française s'est hissée à la deuxième place et l'équipe néerlandaise à la troisième. Le concours a vu s'affronter 39 équipes rassemblant 120 stagiaires judi-

ciaires et 37 formateurs provenant de 14 pays. Pour la première fois en 2023, la CJUE était représentée au concours THEMIS : Stanislas Adam (Référéndaire au cabinet du Président de la Cour de justice de l'Union européenne) a en effet été juré lors de la grande finale du concours qui s'est déroulée à Bucarest. Le concours THEMIS encourage le dialogue entre jeunes juges et juges expérimentés, ainsi qu'entre les tribunaux européens et nationaux.



Demi-finale B du concours THEMIS, organisée l'Ecole nationale de la magistrature, 6-9 juin 2023, Castel Capuano, Naples, Italie

7

FORMATION CONTINUE

Prof. Dr. Erdener Yurtcan

CEZA
MUHAKEMELERİ
USULÜ KANUNU
ŞERHİ
ve
İLGİLİ MEVZUAT

HAZARI
VE
TATBİKİ
CEZA
HUKUKU

3. Cilt
Madde 327-466

FORMATION CONTINUE

La formation continue joue un rôle important dans le maintien et l'amélioration des aptitudes et compétences professionnelles des professionnels de justice européens, juges et procureurs, tout au long de leur carrière. En parallèle de son offre de formation initiale,

le REFJ propose un large éventail d'activités de formation et d'échange dédiées aux juges et procureurs en fonction, avec l'objectif final d'améliorer la qualité de la justice dans les États membres de l'UE.

ÉCHANGES¹

VUE D'ENSEMBLE

L'Activité phare du REFJ, lancée en 2005, le Programme d'échanges offre des échanges entre tribunaux, parquets et institutions de formation judiciaire des États membres de l'UE. Au cours de ses 18 années d'existence, ce programme a considérablement étoffé l'offre de ses activités et connu une augmentation constante du nombre de ses participants.

Les échanges du REFJ sont des activités de formation

pratique de courte durée qui offrent aux participants la possibilité de s'immerger dans le système judiciaire d'un autre État membre de l'UE. Les échanges permettent d'appréhender concrètement la coopération judiciaire européenne et favorisent la confiance mutuelle grâce à l'observation des pairs en situation de travail, ou la participation à un stage collectif rassemblant juges, procureurs, personnels ou formateurs judiciaires de différents pays.

Différents types d'échanges sont proposés en fonction des besoins de formation identifiés :

- Les stages généralistes permettent aux participants de se familiariser avec le système judiciaire de leur pays d'accueil, d'assister à des audiences et de partager leurs expériences et leurs connaissances avec leurs homologues.
- Les stages spécialisés sont l'occasion de renforcer l'expertise des participants dans un large éventail de domaines juridiques, tels que le droit de la famille, la criminalité organisée, le droit du travail, le droit d'asile et des réfugiés, le droit fiscal, le droit de l'environnement, la médiation, le droit des mineurs, la lutte contre la corruption, le droit bancaire, etc.
- Les échanges pour responsables judiciaires permettent aux présidents de tribunaux, aux chefs de parquet et aux chefs de greffe d'approfondir leurs compétences en matière d'administration des juridictions et de leadership dans différents domaines, notamment l'influence des médias, les technologies de l'information et de la communication, les ressources humaines et la gestion financière.
- Les stages pour formateurs judiciaires permettent aux experts qui forment les juges, les procureurs et/ou les membres du personnel judiciaire de découvrir l'institution de formation du pays d'accueil, son organisation, ses méthodes et ses outils de formation.

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, 1 463 juges, procureurs, membres du personnel judiciaire et formateurs ont participé à des échanges de trois jours à deux semaines, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2022. Les stages généralistes destinés au personnel judiciaire, en particulier, sont de plus en plus populaires, avec une augmentation de 45,5 % du nombre de participants en 2023 par rapport à l'année précédente.

La communication sur les échanges s'est encore améliorée avec l'organisation d'une session d'information en ligne pour les participants sélectionnés en avril 2023. Au cours de ce webinaire, les participants ont été informés des conditions de leur échange et des étapes successives de l'organisation.

En 2023, le groupe de travail Programme d'échanges, qui est chargé de coordonner l'offre d'échange, a mis en place un groupe ad hoc spécifique consacré aux stages pour formateurs judiciaires dans le but de définir des objectifs spécifiques pour les échanges de ce type. Un deuxième groupe ad hoc a été créé dans le but d'analyser et d'examiner les différents outils d'évaluation du Programme d'échanges.

Enfin, les tuteurs qui ont accueilli des échanges dans leur tribunal ou leur parquet ont reçu un certificat de participation du REFJ et ce pour la première fois en 2023, en guise de reconnaissance formelle de leur implication dans les échanges.

¹ Stages généralistes, stages spécialisés, échanges pour responsables judiciaires, stages pour formateurs judiciaires.

ÉCHANGES SUR INITIATIVE PERSONNELLE²

VUE D'ENSEMBLE

Depuis 2023, les participants conçoivent et créent eux-mêmes des « échanges sur initiative personnelle » sur la base d'un projet prédéfini avec des objectifs d'apprentissage spécifiques. La particularité des échanges

sur initiative personnelle réside dans l'approche pédagogique de l'organisation des activités de formation et dans la liberté de concevoir un programme adapté aux besoins et intérêts professionnels de chacun.

Différents types d'échanges sur initiative personnelle sont proposés :

- Les échanges bilatéraux sont organisés par des groupes de juges, de procureurs et/ou des membres du personnel judiciaire. Une délégation de professionnels de la justice d'un même tribunal ou d'un même parquet passera une semaine dans un tribunal ou un parquet d'un autre État membre et travaillera sur des affaires communes, comparera leurs systèmes judiciaires et suivra le travail de leurs homologues étrangers.
- Les échanges régionaux visent une coopération régionale transfrontalière entre les juges, les procureurs et le personnel judiciaire, qui ont l'opportunité d'échanger sur des problèmes pratiques d'affaires transfrontalières avec leurs homologues de l'autre côté de la frontière. Les échanges régionaux permettent aux participants d'établir des partenariats à long terme et de résoudre des problèmes pratiques découlant de la coopération transfrontalière.
- Les échanges conjoints REFJ-CEPOL sont mis en œuvre en coopération avec l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL) et permettent aux autorités judiciaires et aux services répressifs de l'UE d'échanger des bonnes pratiques, des expériences et des techniques d'enquête. Les participants échangent, par exemple, sur la corruption, la cybercriminalité, la criminalité économique et financière, la criminalité environnementale, le trafic de stupéfiants, la traite des êtres humains, ainsi que sur la coordination des équipes communes d'enquête.
- Le programme de subventions pour la formation judiciaire permet aux juges, aux procureurs, au personnel judiciaire et aux formateurs judiciaires d'élaborer et de mettre en œuvre un projet sur mesure basé sur un besoin de formation qu'ils ont eux-mêmes identifié. Les candidats sont encouragés à soumettre des projets innovants dans le but de renforcer la coopération avec leurs homologues européens.

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, 318 juges, procureurs et membres du personnel judiciaire de 19 institutions qui sont membres et membres associés du REFJ ont participé sur initiative personnelle à des échanges d'une durée de trois à cinq jours.

En 2023, le groupe de travail Programme d'échanges du REFJ a ouvert le programme de subventions de formation judiciaire au personnel judiciaire et aux formateurs. Le personnel judiciaire représentait 50 % des participants, ce qui démontre leur intérêt pour ce programme. Ce programme permet aux juges, aux procureurs, au personnel judiciaire et aux formateurs de l'UE de participer à des visites de courte durée sur mesure dans les tribunaux européens.

Des efforts ont été faits pour améliorer la communication avec la publication d'une vidéo didactique expliquant comment remplir une convention d'accueil en anglais, en français et en allemand. Cette vidéo fournit aux candidats des conseils supplémentaires pour remplir correctement leur convention d'accueil, un document essentiel pour une demande d'échange bilatéral ou régional ou de subvention de formation judiciaire.

Scannez le code QR pour regarder la vidéo



Les échanges sur initiative personnelle restent l'un des types d'échange les plus populaires du REFJ. L'autonomie dont jouissent les professionnels de la justice dans la conception de leur propre projet d'échange rend cette activité à la fois exigeante et stimulante.



Echanges Généraux, 18-22 septembre 2023, Bucarest, Roumanie

² Échanges bilatéraux, subventions de formation judiciaire, échanges régionaux et échanges REFJ-CEPOL

STAGES DE LONGUE DURÉE

VUE D'ENSEMBLE

Les stages de longue durée sont les activités de formation les plus intensives proposées par le REFJ. Ils représentent une occasion unique pour les juges et les procureurs de s'immerger activement dans le travail de la Cour de justice de l'Union européenne, de la Cour européenne des droits de l'homme ou d'Eurojust.

Les participants sélectionnés sont affectés au cabinet d'un membre de la Cour, au greffe ou au bureau d'un responsable national et assistent leurs équipes dans leur travail de gestion des dossiers, de recherche et/ou de documentation.

Les stages de longue durée offrent des avantages majeurs pour la vie professionnelle des participants. Ils ont non seulement pour objectif d'apporter des connaissances sur les droits de l'homme, le droit de l'UE et les instruments de coopération judiciaire en matière pénale, mais ils portent également sur les procédures et la jurisprudence de ces institutions judiciaires. Après leur stage, les bénéficiaires sont encouragés à partager leurs expériences avec leurs collègues dans leur pays respectif afin d'en faire bénéficier leurs systèmes judiciaires nationaux.

RÉALISATIONS EN 2023

Le REFJ a poursuivi sa coopération de longue date avec plusieurs organes judiciaires européens tout au long de l'année 2023, en permettant à 75 juges et procureurs de participer à un stage de longue durée.

Un appel à candidatures a été lancé pour la première fois en 2023 pour des stages de longue durée au Parquet européen, qui seront mis en œuvre dès 2024.



Programmes d'échange, visite d'étude, 21-23 juin 2023, Eurojust, La Haye, Pays-Bas

VISITES D'ÉTUDE

VUE D'ENSEMBLE

Le REFJ organise des visites d'étude dans diverses institutions de premier plan, dont la Cour européenne des droits de l'homme, la Cour de justice de l'Union européenne, Eurojust, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Conférence de La Haye de droit international privé, l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale, le Parquet européen, ainsi que plusieurs institutions de l'UE, dont la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne.

Les institutions qui sont membres et membres associés du REFJ peuvent proposer à leurs juges, procureurs, personnels judiciaires et formateurs judiciaires de participer à ces activités. Pour de nombreux participants, ces visites sont l'occasion d'avoir un premier contact avec des professionnels des différentes institutions d'accueil et de mieux les connaître.

RÉALISATIONS EN 2023

Le REFJ a organisé 17 visites d'étude en 2023. La participation de 562 personnes a mis en évidence la popularité de ces visites d'étude, qui constituent l'une des activités les plus attrayantes du Programme d'échanges du REFJ.

Suite à la signature d'un protocole d'accord au début de l'année 2023, le REFJ a mis en œuvre un projet pilote

de visite d'étude au Parquet européen en combinaison avec deux visites régulières de la CJUE. Soixante-cinq juges, procureurs et membres du personnel judiciaire ont eu l'occasion de se familiariser avec le mandat et l'importance du Parquet européen, ainsi qu'avec une affaire spécifique portée devant la CJUE qui a mis en avant les méthodes de coopération du Parquet européen.

Toutes les visites d'étude organisées en 2023 ont offert aux participants une immersion inestimable dans le travail quotidien des institutions de l'UE, des tribunaux européens et internationaux et de diverses autres orga-

nisations. Elles ont également fourni un programme de formation complet et précieux, contribuant ainsi à instaurer la confiance et à renforcer la coopération entre les systèmes judiciaires des États membres de l'UE.

COOPÉRATION AVEC LA CJUE

Le REFJ se félicite de l'excellente coopération et de l'augmentation continue du nombre de participants aux visites d'étude à la CJUE. Ce changement a débuté en 2023 et l'année prochaine, le nombre de participants

devrait dépasser les 50 par visite. En outre, le REFJ étudie les possibilités d'organiser un plus grand nombre de stages de longue durée à la Cour.



M. Alfredo Escobar, greffier de la Cour de justice

La coopération bien établie et fructueuse entre le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) et la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) prend diverses formes. Citons à titre d'exemple les visites d'étude organisées à la CJUE cinq fois par an, d'une durée d'un jour et demi chacune. En raison de la forte demande pour ces visites, à partir de 2024, la CJUE augmente le nombre maximal de participants par groupe à 50.

Dans le même ordre d'idées, nous travaillons activement avec le REFJ pour augmenter le nombre de participants au programme de stages de longue durée, qui constitue le programme phare de la coopération entre le REFJ et la CJUE. L'objectif final serait d'accueillir chaque année un juge ou un procureur de chaque État membre. Le stage de longue durée offre aux professionnels de justice nationaux la possibilité de travailler pendant 6 ou 12 mois dans les cabinets de juges ou d'avocats généraux ou à la direction de la Recherche et documentation de la CJUE.

Cette immersion unique dans la justice européenne et les méthodes de travail de la CJUE contribue à promouvoir le dialogue judiciaire au sein de l'UE et, en fin de compte, à l'application uniforme du droit de l'UE. Elle renforce également la diversité juridique, culturelle, linguistique et géographique au sein de la CJUE, qui a toujours été d'une importance capitale pour l'institution.



M. Gianluca Grasso, membre du conseil d'administration de l'École italienne de la magistrature

J'ai eu la grande chance de participer au premier échange de longue durée à la Cour de justice de l'Union européenne en 2009 : ce fut un événement charnière dans ma vie professionnelle, un véritable tournant. Cette expérience m'a permis de voir autrement les problèmes juridiques auxquels je suis confronté dans mon activité judiciaire. Le programme européen Gaius, reconnu par le Parlement européen comme un modèle de référence en matière de formation au droit européen avec le projet néerlandais, est né d'échanges comparatifs avec les collègues qui participaient avec moi au programme d'échanges.



Programmes d'échange, visite d'étude, 22-23 mai 2023, CJUEU, Ville de Luxembourg, Luxembourg

DROIT ADMINISTRATIF

VUE D'ENSEMBLE

Les activités du REFJ dans le domaine du droit administratif ont été lancées en 2011. Leur principal objectif est de former les juges, les procureurs, le personnel judiciaire et les formateurs européens à mieux comprendre le cadre juridique et administratif de l'UE, ainsi que de promouvoir la confiance mutuelle et la coopération entre les magistrats.

Les activités de formation du REFJ en droit administratif européen couvrent un large éventail de domaines et de sujets, notamment la place du juge administratif dans l'État, la protection des données, le droit fiscal, le droit de l'environnement, le droit d'asile, le droit de l'immigration, les marchés publics, le droit de la concurrence,

la sécurité sociale, la responsabilité de l'État, la procédure préjudicielle, la numérisation et l'intelligence artificielle.

Les séminaires et webinaires de droit administratif du REFJ sont coordonnés par le sous-groupe de travail « Droit administratif » et sont organisés en étroite collaboration avec des organisations partenaires de longue date telles que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (AUEA), l'Association des juges administratifs européens (AJAE), le Conseil de l'Europe et l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale.



Sous-groupe de travail "droit administratif", Séminaire sur la digitalisation et l'IA, 27-28 avril 2023, Rome, Italie

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, le REFJ a organisé quatorze activités de formation, auxquelles ont participé 541 professionnels des États membres de l'UE.

Les activités de droit administratif se sont concentrées sur les orientations suivantes :

- compréhension du rôle multidimensionnel du pouvoir judiciaire dans l'État ;
- marché numérique dans le droit de la concurrence ;
- fiscalité indirecte ;
- numérisation et intelligence artificielle dans la procédure administrative ;
- application de la législation sur les aides d'État par les tribunaux nationaux ;
- législation sur les politiques d'asile et de migration ;
- procédure préjudicielle de l'UE ;
- développements jurisprudentiels dans le domaine de la protection des données et du droit à la vie privée ;
- dispositions environnementales de l'UE dans les affaires nationales ;
- prévention des conflits d'intérêts dans les affaires administratives.

La nouveauté de cette année a été l'introduction de trois nouveaux sujets, à savoir l'application de la législation sur les aides d'État par les tribunaux nationaux, la prévention des conflits d'intérêts dans les affaires

administratives, ainsi que deux épisodes de la série de webinaires sur l'application de sanctions pour violation des mesures restrictives de l'UE à la suite de la guerre en Ukraine.

DROIT CIVIL

VUE D'ENSEMBLE

Les activités du REFJ dans le domaine du droit civil visent à offrir des possibilités de formation aux juges, aux procureurs, aux personnels judiciaires et aux formateurs intéressés par les questions de droit civil ayant une dimension transfrontalière. Leur principal objectif est de former les professionnels de la justice européens à mieux comprendre le cadre juridique de l'UE et de promouvoir la confiance mutuelle et la coopération entre les magistrats.

Les activités du REFJ en matière de droit civil couvrent un large éventail de sujets allant du droit de la famille au droit des sociétés en passant par l'utilisation de l'intelligence artificielle et l'impact de la numérisation sur les

procédures civiles. Le portefeuille de droit civil s'efforce de suivre les derniers développements en la matière afin de doter les professionnels de la justice européens des compétences et des connaissances nécessaires.

Les séminaires et webinaires de droit civil du REFJ sont coordonnés par le sous-groupe de travail « Droit civil » et bénéficient de l'expertise des membres et partenaires du REFJ, tels que la CJUE, la Commission européenne, le RJE, le GEMME et l'IACCA. Des méthodes d'enseignement interactives et alternatives avec des études de cas et de jurisprudence de la CJUE sont utilisées dans les séminaires en présentiel et les webinaires.

RÉALISATIONS EN 2023

Le REFJ a organisé douze activités de formation en 2023, auxquelles ont participé 449 professionnels des États membres de l'UE et des observateurs du REFJ.

Le portefeuille de droit civil s'est concentré sur les principales orientations suivantes :

- droit de la famille dans l'UE ;
- droit des sociétés ;
- protection des droits des consommateurs ;
- numérisation et intelligence artificielle ;
- types de contrats particuliers et commerce électronique ;
- procédures civiles européennes ;
- Bruxelles I bis, Rome I et Rome II ;
- signification ou notification des actes ;
- droit du travail ;
- insolvabilité.

En 2023, les activités de droit civil ont débuté avec une formation sur les procédures civiles européennes, qui a abordé la jurisprudence la plus récente à la lumière du cadre juridique européen. Des formations en présentiel et des webinaires ont également été organisés sur la compétence et le droit applicable en matière civile et commerciale à la lumière des réglementations de l'UE (Bruxelles I bis, Rome I et Rome II), sur les contrats signés électroniquement et leur valeur, les recours collectifs en matière de protection des consommateurs, les types de contrats particuliers, la médiation et la

conciliation, etc.

Étant donné que la société européenne progresse vers le numérique et que le commerce électronique se développe, des séminaires ont également été organisés pour aborder les problématiques de la numérisation liées aux droits des consommateurs et aux niveaux de protection au titre de la législation de l'UE, ainsi que les nouvelles implications en matière de responsabilité civile en relation avec l'IA.



Sous-groupe de travail "droit civil", séminaire, 21 février 2023, Riga, Lettonie

JUSTICE PÉNALE

VUE D'ENSEMBLE

Le REFJ entend améliorer les connaissances des professionnels en matière de droit pénal de l'UE en formant les juges, les procureurs et le personnel judiciaire afin qu'ils le comprennent mieux et sachent mieux l'appliquer. Les principaux domaines couverts sont la criminalité environnementale, la cybercriminalité, la corruption et les droits procéduraux. La formation met l'accent sur l'utilisation pratique des outils de coopération judiciaire de l'UE, tels que la décision d'enquête européenne

(DEE) et le mandat d'arrêt européen (MAE).

Les activités du REFJ dans le domaine du droit pénal sont coordonnées par le sous-groupe de travail « Justice pénale » en étroite collaboration avec des partenaires tels que le Réseau judiciaire européen en matière de cybercriminalité (RJEC), le GNS, le RJE, le Parquet européen, Eurojust, Europol, le CEPOL et le réseau ECE.

RÉALISATIONS EN 2023

Le REFJ a organisé 32 activités de formation en 2023, auxquelles ont participé 800 professionnels originaires de 24 États membres et de cinq pays tiers.

Le portefeuille de droit pénal s'est concentré sur les principales orientations suivantes :

- criminalité environnementale ;
- outils de coopération transfrontalière : coopération judiciaire en matière pénale, DEE et MAE ;
- cybercriminalité et preuves électroniques ;
- criminalité économique : recouvrement et confiscation des avoirs ;
- Parquet européen ;
- garanties procédurales pour les suspects et les personnes accusées dans les procédures pénales ;
- droits des victimes ;
- grands crimes internationaux, avec une attention spéciale accordée aux crimes de guerre ;
- mesures de probation.

L'année a commencé par un nouveau séminaire sur la criminalité environnementale soulignant l'importance des aspects de droit pénal du cadre juridique de l'UE et le rôle des procureurs européens dans la protection de l'environnement.

Une attention particulière a été accordée aux outils de coopération judiciaire et au module de formation intitulé « Coopération judiciaire en matière pénale : simulations à base d'études de cas ». Une formation spécialisée sur le mandat d'arrêt européen a également eu lieu. En outre, des séminaires ont été organisés sur la décision d'enquête européenne en matière pénale, mettant en évidence les défis juridiques et les solutions pour les professionnels lors de l'émission ou de l'exécution d'une décision d'enquête européenne.

Une formation généraliste sur la mission, la compétence et la structure du Parquet européen, ainsi qu'une formation spécialisée destinée à renforcer les compétences des juges et des procureurs sur le dépistage, le gel, le recouvrement et la confiscation d'avoirs acquis illégalement, ont été organisées. L'offre de formation 2023 du REFJ a également couvert les thèmes des preuves électroniques et de la cybercriminalité, avec le soutien d'Eurojust et d'Europol.

Le REFJ a organisé des séminaires sur les droits procéduraux, dont un sur la directive européenne relative à la mise en place de garanties procédurales en faveur des enfants, auquel Frontex a apporté une contribution

essentielle. Les droits des victimes ont également été abordés grâce à l'organisation de webinaires et de sessions de formation sur les violences domestiques et les abus sexuels sur les enfants, avec le soutien de Victim Support Europe (VSE). La formation sur la probation et les mesures alternatives à la détention, qui fut le premier examen approfondi du sujet par les professionnels de justice et le personnel judiciaire présents, a été un autre temps fort de l'année.

Enfin, la collaboration fructueuse avec le CEPOL s'est poursuivie avec l'organisation de dix activités de formation conjointes couvrant divers sujets, tels que les preuves électroniques, la traite des êtres humains, la corruption, le recouvrement d'avoirs, la fraude, la criminalité environnementale et les équipes communes d'enquête.



Sous-groupe de travail "justice pénale", 2-3 octobre 2023, bureaux du REFJ, Bruxelles, Belgique

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

VUE D'ENSEMBLE

Les activités du REFJ dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales sont coordonnées par le sous-groupe de travail «Droits de l'homme et libertés fondamentales». Le groupe de travail s'engage à promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales par le biais de la formation et de la colla-

laboration. Il offre une plateforme unique aux juges, procureurs, personnel judiciaire et formateurs en Europe pour discuter des derniers développements, améliorer leurs compétences et connaissances et contribuer à l'avancement des droits de l'homme et des libertés fondamentales à travers l'Europe.



FRA & Droits de l'homme et libertés fondamentales, séminaire portant sur la Charte Européenne, 20-21 mars 2023, Vienne, Autriche

RÉALISATIONS EN 2023

Le REFJ a organisé douze sessions de formation en 2023 pour 388 participants originaires de 27 pays européens, dont 24 États membres de l'UE et trois autres pays européens. Il a également collaboré avec la FRA, la CEDH, le programme HELP, l'AJAE et l'Institut Max Planck d'anthropologie sociale. De nouveaux sujets de formation clés, tels que la protection judiciaire de la santé et l'interaction entre les tribunaux nationaux et européens ont été développés, tandis que des thèmes

existants, tels que les poursuites stratégiques altérant le débat public (SLAPP), les fausses informations, la désinformation, les différents types de discours et de crimes de haine, ainsi que le renvoi préjudiciel à la Cour de justice de l'Union européenne comme garantie du maintien de l'État de droit, ont été développés. En outre, des thèmes tels que l'intégration des personnes handicapées, le vieillissement, l'eau et l'assainissement ont été abordés lors de webinaires du midi.



Ecole italienne de la magistrature & sous-groupe de travail sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales, 3 février 2023, Rome, Italie

LINGUISTIQUE

VUE D'ENSEMBLE

Lancés en 2011, les séminaires linguistiques du REFJ se concentrent sur la formation des juges, des procureurs, des magistrats stagiaires, et du personnel judiciaire de toute l'UE en anglais, français, allemand, espagnol juridiques et, plus récemment, en italien juridique.

Les activités du REFJ dans le domaine linguistique sont coordonnées par le groupe de travail Linguistique. L'objectif principal de ce portefeuille est d'aider les participants à améliorer leurs compétences linguistiques et juridiques afin qu'ils puissent participer à d'autres séminaires à teneur juridique, de faciliter la coopération judiciaire transfrontalière et de soutenir le développement d'une culture juridique européenne commune.

Les participants sont formés à divers instruments juridiques dans des domaines tels que le droit civil, le

droit pénal, le droit de la famille, ainsi que les droits de l'homme. D'autres sessions plus spécialisées abordent le droit d'asile, le droit de l'environnement et la lutte contre la cybercriminalité et la criminalité organisée transfrontalière.

Les formations combinent des sessions théoriques et pratiques, qui couvrent la terminologie juridique dans les quatre compétences linguistiques de base, à savoir la lecture, l'écriture, l'expression orale et l'écoute. Les sessions sont animées par des experts linguistiques et juridiques travaillant en tandem et de manière interactive avec un petit groupe. Outre ses séminaires présentiels de grande qualité, le REFJ organise également des cours de conversation en ligne et publie des manuels sur la terminologie juridique, disponibles gratuitement sur son site web.



Réunion du groupe de travail "Linguistique", 18 septembre 2023, Centre d'études judiciaires, Madrid, Espagne

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, les participants du REFJ ont pu choisir parmi onze séminaires linguistiques destinés aux juges et aux procureurs. Certaines sessions de formation ont également été ouvertes au personnel judiciaire et quatre cours d'été ont été organisés à l'intention des juges et procureurs stagiaires.

L'offre comptait au total six sessions de formation sur la coopération judiciaire dans les domaines du droit civil, du droit pénal et des droits de l'homme, et cinq séminaires spécialisés sur la cybercriminalité, l'asile, les réfugiés, la criminalité organisée transfrontalière, le droit de la famille et le droit de l'environnement. En outre, le groupe de travail Linguistique a poursuivi avec succès les séminaires linguistiques en espagnol juridique en droit civil et pénal.

Les quatre cours d'été se sont concentrés sur la terminologie de la coopération judiciaire dans les domaines du droit civil, du droit pénal et des droits de l'homme. Un nouveau cours d'été a été créé par des experts du portefeuille Linguistique sur les questions éthiques et du « métier de juge ». En outre, la série de cours de conversation en ligne, qui connaît un grand succès depuis ses débuts en 2021, s'est poursuivie avec trois séries de cours en ligne d'une heure d'une durée de dix semaines.

Au total, 844 participants originaires de 23 pays ont pris part aux 45 activités de formation organisées dans le cadre du portefeuille Linguistique en 2023.

MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE

VUE D'ENSEMBLE

Le groupe de travail «Méthodes de formation judiciaire» a été formé en 2014. Son objectif principal est de développer et de diffuser des outils de formation applicables à de nombreux contextes, y compris des outils électroniques. Le groupe a plusieurs sous-objectifs, tels que : cartographier les besoins des membres du REFJ en

matière de méthodes de formation judiciaire, fournir une formation au « métier de juge », à l'éthique judiciaire et à la formation juridique, faciliter l'échange d'expériences entre les membres, et renforcer les activités liées au Forum sur la formation des formateurs.

Le groupe de travail «Méthodes de formation judiciaire» comprenait cinq équipes de projet distinctes :

- Evaluation des besoins en formation ;
- Programmes et plans de formation novateurs ;
- Méthodologies de formation innovantes : outils en ligne et enseignement à distance ;
- Le métier de juge ;
- Leadership.

Le groupe aborde également des sujets horizontaux tels que l'évaluation des activités du REFJ, l'organisation de sessions de formation pour les coordinateurs d'activités du REFJ et la production de manuels du REFJ.

RÉALISATIONS EN 2023

Quatorze activités du portefeuille Méthodes de formation judiciaire ont été mises en œuvre en 2023. Au total, 338 participants de 33 pays (26 États membres de l'UE, le Royaume-Uni et des pays des Balkans occidentaux) ont pris part à des formations en ligne ou en présentiel auxquelles 64 experts ont collaboré.

La première formation sur la réalité virtuelle (RV) dans la formation judiciaire a utilisé la technologie RV pour simuler des scénarios réalistes et permettre aux juges et autres professionnels du droit de mettre en pratique et d'améliorer leurs compétences dans un environnement sûr et contrôlé. Ce séminaire a exploré le rôle et les possibilités d'intégration des outils de RV dans la formation judiciaire.

Plus de 60 participants ont pris part à la formation en ligne proposée par le REFJ aux coordinateurs d'activités. L'événement était consacré aux coordinateurs d'activités du REFJ, qui sont chargés de superviser la conception, la planification et la mise en œuvre des activités de formation. D'autres parties prenantes impliquées dans le développement des activités du REFJ y ont également participé.

Le manuel sur les Méthodes de formation judiciaire intitulé « Évaluation à moyen ou long terme de la formation judiciaire » vise à répondre de manière simple mais pratique aux questions qui doivent être prises en considération pour fournir des méthodes d'évaluation de qualité. Il s'adresse aux formateurs judiciaires et aux prestataires de formation. Cette publication est disponible dans l'onglet Publications du site web du REFJ.



Groupe de travail sur les méthodes de formation judiciaire, Séminaire sur la collecte des meilleures pratiques pour les outils électroniques, les cours électroniques et les événements de formation hybrides, 17-18 mars 2023, Naples, Italie

INTÉGRATION DU PERSONNEL JUDICIAIRE

VUE D'ENSEMBLE

Le REFJ a élargi son public cible au personnel judiciaire en adoptant son plan stratégique 2021-2027, dans lequel la mise en réseau et la fourniture de formations au personnel judiciaire figurent parmi les nouveaux objectifs stratégiques du réseau. Les membres du REFJ ont opté pour une approche inclusive selon laquelle les besoins et les activités de formation du personnel judiciaire, y compris les stages et les échanges, sont pris en compte et traités dans toutes les structures du REFJ, au même titre que ceux des juges et des procureurs.

En outre, le REFJ travaille en étroite collaboration avec l'Académie de droit européen (ERA) sur la mise en œuvre du projet «formation du personnel judiciaire et des huissiers de justice en droit civil et pénal européen». Cofinancé par l'Union européenne, ce projet vise à mettre en œuvre une approche moderne et pratique de la formation pour le personnel judiciaire et les huissiers de justice européens. Dans ce contexte, le REFJ s'est engagé à organiser quatre activités de formation en 2023 et 2024 sur les procédures transfrontalières européennes en matière civile et pénale, y compris sur les compétences linguistiques en anglais.



Réunion des membres associés sur l'intégration des personnels judiciaires, 28-29 novembre 2023, Dijon, France

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, 1 373 membres du personnel judiciaire originaires de 24 États membres de l'UE ont participé à tous les événements du REFJ. Le REFJ a atteint et dépassé son objectif initial de 15 % de participation du personnel judiciaire à ses activités de formation continue, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2022.

Afin de promouvoir son offre de formation auprès des personnels judiciaires dans toute l'UE, le REFJ a concentré ses efforts sur le renforcement des partenariats avec d'autres organisations et institutions, comme l'Union européenne des Rechtspfleger/Greffiers avec laquelle une coopération a débuté.

Cinq membres associés³ du REFJ se sont réunis pour la première fois à l'École nationale des greffes de Dijon (France) fin novembre 2023. Les membres associés ont utilisé cette réunion comme forum pour renforcer leurs capacités en explorant les systèmes nationaux de

formation judiciaire, les spécificités et les initiatives de chacun afin d'identifier les besoins en formation du personnel judiciaire. Les représentants ont ainsi eu l'occasion de réfléchir à l'intégration du personnel judiciaire dans les activités du REFJ et d'identifier les domaines critiques pour le développement d'une offre de formation renouvelée pour cette catégorie de professionnels de justice.

À la fin de l'année, dans le cadre du projet REFJ-ERA, le REFJ a organisé un séminaire auquel ont participé 22 personnels judiciaires de neuf États membres de l'UE. Les participants ont approfondi leurs connaissances et leurs compétences en alternant des sessions de formation sur l'anglais juridique et des sessions sur des questions juridiques. Outre l'acquisition de compétences juridiques et pratiques, les participants en ont appris davantage sur les possibilités de formation du REFJ destinées aux personnels judiciaires.



Réunion des membres associés sur l'intégration des personnels judiciaires, 28-29 novembre 2023, Dijon, France

3 Des représentants de l'École nationale des greffes de France, du ministère italien de la justice, de l'Agence maltaise des services judiciaires, du ministère portugais de la justice (direction générale de l'administration de la justice) et de l'École nationale des greffes de Roumanie ont participé à l'événement..

BOURSES D'ÉTUDES POUR LES ACTIVITÉS DU CATALOGUE DES MEMBRES

VUE D'ENSEMBLE

Le catalogue des activités des membres est un outil fondamental pour la promotion de la formation judiciaire dans les pays de l'Union européenne. Il intègre les activités de formation organisées par les institutions judiciaires membres du REFJ.

Le fonds de bourses d'études permet aux juges, aux

procureurs, au personnel judiciaire et aux formateurs de participer à des séminaires à l'étranger, d'approfondir leur connaissance du droit de l'UE, d'accroître leur maîtrise des langues étrangères et d'acquérir des connaissances en droit national qui leur seront utiles dans l'accomplissement de leurs tâches professionnelles.

Les séminaires/cours/activités de formation proposés par les membres du REFJ couvrent généralement les domaines suivants :

- Le droit administratif ;
- Le droit civil ;
- Le droit pénal ;
- Le droit civil de l'UE ;
- Le droit européen (général) et international ;
- La criminalistique ;
- Les droits de l'homme ;
- Les compétences judiciaires ;
- Les compétences linguistiques ;
- La pratique professionnelle ;
- L'État de droit ;
- Les questions de société ;
- Les méthodes de formation.

RÉALISATIONS EN 2023

Le catalogue des activités des membres comprenait 126 séminaires en 2023, dont un événement composé de neuf modules (CM/2023/06). Au total, 85 bénéficiaires

du fonds de bourses d'études ont participé à 22 événements en présentiel.

Y ont participé :

- 62 juges (cinq de Belgique, 20 d'Allemagne, dix de Grèce, un de Hongrie, quatre d'Italie, trois de Malte, un des Pays-Bas, un de Pologne, seize de Roumanie et un de Slovaquie) ;
- 16 procureurs (un d'Allemagne, un d'Italie, un de Pologne et treize de Roumanie) ;
- Deux formateurs (tous deux originaires du Portugal) ;
- Autres (un de Belgique, un d'Allemagne, deux de Pologne et un de Slovaquie).

CATALOGUE+

VUE D'ENSEMBLE

Le programme Catalogue+ du REFJ permet de financer la participation des participants européens aux activités de formation existantes des membres du REFJ. Les formations abordent différents domaines du droit, tels que le droit pénal, le droit civil, les droits de l'homme et bien d'autres encore.

Le projet Catalogue+ offre aux juges et procureurs de toute l'Europe l'opportunité précieuse de participer à diverses activités de formation organisées par les institutions de formation judiciaire membres du REFJ.

RÉALISATIONS EN 2023

Quatorze institutions membres du REFJ ont contribué au projet en 2023. Elles ont organisé 37 séminaires Catalogue+ et ouvert 370 places à des participants étrangers. Au total, 274 participants étrangers originaires de quinze pays d'Europe ont participé avec succès à ce programme.

Chaque institution membre qui organise des séminaires sur le droit européen dans son propre pays peut désigner un ou plusieurs séminaires pour accueillir des juges et procureurs européens étrangers. Les institutions judiciaires participant à ce projet peuvent envoyer le même nombre de participants aux séminaires organisés par d'autres membres du REFJ.

L'activité de formation nationale devient alors une activité internationale et peut accueillir au moins dix juges et procureurs étrangers.

Les participants aux événements Catalogue+ apprécient l'organisation des séminaires, la qualité des intervenants, la richesse des informations fournies et l'atmosphère internationale.

Comme les années précédentes, le REFJ se réjouit de l'ajout de nouveaux séminaires au programme Catalogue+ afin d'en assurer la croissance continue.



Logo officiel de Catalogue Plus

8

FORMATION NUMÉRIQUE

FORMATION NUMÉRIQUE

Le REFJ innove constamment pour offrir une grande variété de formats de formation. Les vidéos et l'enseignement à distance, les webinaires, y compris les webinaires du midi, le catalogue de formation en ligne et la

base de données des méthodologies et des ressources sont les activités et les plateformes numériques du REFJ mises à la disposition des professionnels de justice.

CRÉATION D'UN NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA NUMÉRISATION EN 2023

Lors de l'assemblée générale du REFJ qui s'est tenue en juin 2023 à Stockholm, le REFJ a pris la décision de former un nouveau groupe de travail sur la numérisation. Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue à Madrid le 18 octobre 2023 et a procédé à l'élection du premier groupe de travail Numérisation. L'École nationale de la magistrature française a été élue coordinatrice de ce groupe pour un mandat de trois ans.

Le groupe de travail est composé de 20 membres, dont le coordinateur.

Immédiatement après sa création, le groupe de travail s'est réuni en ligne pour échanger et concevoir une enquête d'évaluation des besoins de formation en matière numérique afin d'établir les priorités de l'offre de formation du REFJ pour 2024-2025.

WEBINAIRES DU MIDI

VUE D'ENSEMBLE

Depuis sa création en 2020, le programme de webinaires du midi est devenu un point de rencontre pour tous les professionnels de la justice. Il s'adresse aux juges, aux procureurs, au personnel judiciaire et aux formateurs des États membres de l'UE et leur offre une occasion unique de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques dans divers domaines. Ces webinaires de courte durée au format « 1 heure, 1 expert, 1 sujet » sont organisés toutes les deux semaines et abordent différents domaines du droit : droit administratif, droit civil, droit pénal, droits de l'homme et libertés fondamentales, linguistique et méthodes de formation judiciaire.

Pendant le webinaire, un praticien ou un expert de premier plan donne une conférence qui est suivie d'une discussion animée par le coordinateur de l'activité. L'activité est programmée un jeudi sur deux, de 13 h 00 à 14 h 00 CET, sur la plateforme Microsoft Teams. L'inscription est ouverte à tous les participants intéressés, sans restriction de quota.

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, le REFJ a organisé 21 webinaires du midi, qui ont été suivis par un total de 1 619 participants originaires de toute l'Europe, sur des sujets aussi divers que l'intelligence artificielle, les droits dans l'intégration des personnes en situation de handicap, la résilience judiciaire, le dialogue entre les magistrats et les psychologues criminels, etc.

EJTN lunchtime webinars

Learn about EU law during your lunch break



In September, EJTN will launch a new series of lunchtime webinars. These are ideal for judges, prosecutors and court staff who are interested in learning about current topics in EU law.

The upcoming webinar series will address important issues such as restorative justice, water and sanitation as human fundamental rights, judicial resilience, consumer protection, the Whistleblower directive and many others.

Each session will focus on a single legal topic, which will be discussed by a selected expert. The webinars will last an hour to optimise the learning experience and fit conveniently into the working day.

Participation in the webinars is free of charge; just click on any of the links below to register and receive your invitation.

Topic (click for more information)	Expert	Date and time	Registration
Restorative justice	Carmen De La Fuente Méndez	Thursday 7 September 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	
Water and sanitation as fundamental human rights	Alexandra Aragão	Thursday 21 September 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	
Comprendre le vocabulaire des juridictions françaises et de l'Union européenne - Les principaux termes juridiques utilisés et leurs significations et exemples	Leona Cerná	Thursday 5 October 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	
Judicial resilience	Emma J. Bell	Thursday 19 October 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	
Collective redress in consumer protection	Andrea Giussani	Wednesday 25 October, 15:00 - 18:00 (CET)	
The case law of the CJEU on constitutional rights in the EU in times of crisis	Barbara Boukouvala	Thursday 2 November 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	
Contract law	To be confirmed	Thursday 16 November 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	
Dialogue and expectations between the judiciary and criminal psychologists. The practical contribution of truth verification instruments	To be confirmed	Thursday 30 November 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	
Whistleblower directive	To be confirmed	Thursday 14 December 2023, 13:00 - 14:00 (CET)	

About EJTN's lunchtime webinars

EJTN's lunchtime webinars were launched in 2020 to provide a practical and cost-effective training option for judges, prosecutors and court staff during the COVID-19 pandemic, and quickly became very popular. They are held every other Thursday from 13:00 - 14:00 CET.

The one-hour webinars enable participants to learn about recent trends in EU law, as well as exchange views with leading experts and network with colleagues from other countries, without the need to travel.



Flyer officiel des webinaires de midi 2023

ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE INFORMATIQUE DU REFJ

Entretien avec M. Aare Vesi, premier responsable informatique en interne du REFJ.

BRUXELLES – Le REFJ a récemment accueilli son premier responsable informatique, M. Aare Vesi, originaire

d'Estonie, qui apporte une nouvelle dimension à l'équipe diversifiée et multiculturelle du secrétariat. Lors d'une conversation sincère, M. Vesi a fait part de ses idées, de ses réalisations en 2023 et de ses perspectives au sein du secrétariat du REFJ.

ARRIVÉE DANS L'ÉQUIPE DU REFJ À BRUXELLES

Interrogé sur sa décision de rejoindre l'équipe du REFJ, M. Vesi a exprimé son ambition de faire partie d'un groupe international d'experts. « Mon objectif a toujours été d'intégrer une plateforme européenne et d'y apporter ma contribution, en partageant mes expériences et en apprenant des autres », a-t-il déclaré.

Le rôle de M. Vesi est essentiel pour l'avenir numérique du REFJ, qui continue d'évoluer et d'adopter les avancées technologiques. Son travail permet non seulement

d'améliorer l'efficacité du réseau, mais aussi d'enrichir les expériences d'apprentissage de ses membres dans toute l'Europe.

Le fait de disposer d'une expertise interne en gestion et développement des technologies de l'information répond également au plan stratégique du REFJ, qui est aligné sur la stratégie de la Commission européenne pour la numérisation de la justice.

RÉALISATIONS EN 2023

M. Vesi a mis en avant plusieurs réalisations importantes au cours de l'année écoulée, soulignant ainsi son engagement à faire progresser les capacités technologiques du REFJ :

- Classes virtuelles : le REFJ a continué à améliorer la mise en place de classes virtuelles, offrant ainsi une plateforme d'apprentissage efficace à ses membres.
- Cybersécurité : des améliorations significatives ont été apportées à la cybersécurité dans les bureaux du REFJ afin de garantir la protection des données et de maintenir la confiance des parties prenantes.
- Catalogue de formation en ligne : une fonction en ligne complète le catalogue papier et permet aux membres d'accéder aisément à des informations supplémentaires.
- Développement de la plateforme Moodle : le développement continu de la plateforme Moodle permet au REFJ de proposer des cours et des ressources d'enseignement à distance complets.
- Amélioration du site web : le site web du REFJ a été mis à jour et comprend désormais des fonctionnalités et des caractéristiques supplémentaires basées sur les retours d'information des membres

PERSPECTIVES D'AVENIR

M. Vesi a fait part de son enthousiasme quant aux développements futurs du REFJ :

- EJTN-ID : nouveau système pour rationaliser le processus d'inscription aux cours et servir d'interface administrative centralisée pour les participants et les points de contact nationaux.
- Espace Intranet des membres : le futur intranet servira de portail d'information actualisé et ouvrira la voie à la bibliothèque publique du REFJ, qui hébergera de nombreuses ressources et manuels.
- Collaboration avec l'unité « Innovation, numérisation et ressources » : tâches axées sur l'enseignement à distance, conformément à la stratégie de la Commission européenne en matière de formation judiciaire, qui souligne l'importance d'un enseignement à distance interactif et accessible.
- Assistant virtuel : une nouvelle fonctionnalité du site web du REFJ, alimentée par un grand modèle de langage, aidera les membres et les participants à collecter des informations.



Aare Vesi, le nouveau manager IT du REFJ

9

PROJETS ET INITIATIVES



PROJETS ET INITIATIVES

Le REFJ suit avec grand intérêt les différents développements démocratiques, juridiques, sociaux et économiques qui ont lieu dans le monde entier, en particulier dans les États membres de l'UE, et qui affectent directement ou indirectement le travail et l'activité de ses membres, membres associés et observateurs.

Compte tenu de ce qui précède et afin de promouvoir les valeurs de l'UE, notamment la garantie de la paix et de la sécurité, la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme, le REFJ a également continué à mettre en œuvre quatre projets et initiatives spéciaux en 2023, en

accordant une attention particulière aux questions relatives à l'État de droit et au soutien des institutions de formation judiciaire dans les pays des Balkans occidentaux et en Ukraine.

Ces projets, qui bénéficient de l'appui financier de la Commission européenne (dont la DG NEAR et la DG FISMA), ont été très appréciés par leurs bénéficiaires, qui ont pu profiter des connaissances, des méthodologies de formation et des capacités de pairs ayant des antécédents, des problèmes ou des intérêts communs.

PROJET BALKANS OCCIDENTAUX II

VUE D'ENSEMBLE

L'action pilote sur la formation judiciaire (projet Balkans Occidentaux II), lancée en 2022 pour une durée de trois ans, fait partie du programme d'action multi-pays IPA II 2020, avec le soutien financier de la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) de la Commission européenne. Son objectif principal est de développer des programmes de formation

en droit européen au Centre monténégrin de formation de la magistrature (CTJSP) et à l'Académie judiciaire serbe (JA), et de faciliter la participation des professionnels de justice de tous les systèmes judiciaires des Balkans occidentaux aux événements organisés par le REFJ. Les institutions bénéficiaires incluent l'ensemble des institutions de formation judiciaire de la région.

RÉALISATIONS EN 2023

En 2023, le REFJ a publié deux rapports d'évaluation des besoins en formation, qui apportent de nouveaux éléments pour améliorer la formation en droit de l'UE dans les Balkans occidentaux. Suite à ces recommandations clés, une série complète de sessions de formation sur divers aspects du droit européen, appelée « Feuille de route sur le droit de l'UE », est en cours de mise en œuvre avec le soutien du projet. Le programme de formation s'adresse à un groupe restreint de formateurs,

qui continueront à mettre en place des formations sur le droit de l'UE dans ces pays. Chaque séminaire souligne l'importance de la jurisprudence de la CJUE concernant la motivation des décisions dans le processus d'adhésion à l'UE. Grâce au soutien du projet, des membres des systèmes judiciaires des Balkans occidentaux participent également aux événements du REFJ dans toute l'Europe, renforçant ainsi les liens entre les membres et les observateurs du REFJ.



Mission de haut niveau du REFJ en République de Serbie, 19 janvier 2023, Ecole judiciaire, Belgrade, Serbie

Mme Ljiljana Lakić
Présidente du Comité de Pilotage du Centre de formation
de la magistrature du Monténégro

En tant que présidente du comité directeur du CTJSP du Monténégro, j'ai le plaisir de faire part des avantages inestimables de notre étroite collaboration avec le REFJ. Cette dernière nous permet de développer un programme national de formation complet sur le droit européen, essentiel pour le processus d'adhésion du Monténégro à l'UE. Le REFJ sert de plateforme pour l'échange d'expériences et d'expertise avec des collègues des États membres de l'UE et de la région. Grâce à cette collaboration, nous nous engageons à ce que notre système judiciaire réponde aux normes juridiques européennes, ce qui facilitera grandement les efforts d'intégration du Monténégro.



M. Nenad Vujić
Directeur de l'Académie judiciaire de la République de Serbie

L'action pilote sur la formation judiciaire s'est avérée fructueuse sur plusieurs fronts. Elle renforce la coopération entre l'Académie judiciaire de la République de Serbie et le REFJ en fournissant aux juges et aux procureurs serbes de précieuses informations sur le droit européen et en aidant le réseau national existant de juges et de procureurs à adhérer aux normes européennes. Avec le soutien du REFJ, l'Académie élabore de nouveaux programmes de formation en droit de l'UE et des cours d'enseignement à distance qui feront l'objet d'une large diffusion. Nous sommes impatients de nous appuyer sur ces réalisations pour poursuivre nos activités avec le REFJ.

M. Arben Rakipi
Directeur de l'École albanaise de la magistrature

En tant que directeur de l'École albanaise de la magistrature, je suis heureux d'évoquer notre coopération fructueuse avec le REFJ. Dans le cadre de l'action pilote sur la formation judiciaire que nous mettons en œuvre ensemble, le réseau a fourni d'excellentes occasions de développer et d'échanger des pratiques et des expériences très utiles sur l'amélioration du travail quotidien des magistrats selon les meilleurs modèles de l'UE, en encourageant une culture de l'excellence judiciaire et de l'apprentissage mutuel. À l'avenir, nous souhaitons approfondir ce partenariat en nous concentrant sur l'élargissement de notre collaboration afin d'atteindre un groupe plus large de professionnels de justice et créer ainsi un système judiciaire plus intégré et plus efficace au niveau européen en Albanie.



M. Arben Murtezić
Directeur du Centre de formation de la magistrature
de la Fédération de Bosnie-Herzégovine

Les magistrats de Bosnie-Herzégovine apprécient vivement de pouvoir participer aux programmes de formation et d'échange du REFJ. La demande de participation à ces activités augmente chaque année. En ce qui concerne notre institution, le maintien d'un contact et d'une coopération constants avec le REFJ constitue une occasion unique de suivre les tendances en matière de formation judiciaire. Il ne fait aucun doute que l'un de nos objectifs futurs consiste à poursuivre et renforcer cette coopération.

M. Slobodan Zec
Directeur du Centre de formation de la magistrature
de la Republika Srpska, Bosnie-Herzégovine

En tant que nouveau directeur du Centre, j'ai été informé par mes collègues de la collaboration très efficace avec le REFJ. Ce partenariat est attesté par la participation active de titulaires de fonctions judiciaires, de formateurs et de stagiaires de la Republika Srpska – BiH aux séminaires, aux programmes d'échange et au concours THEMIS du REFJ. J'espère que cette coopération se poursuivra et s'étendra à l'avenir. Je voudrais également profiter de l'occasion pour remercier nos partenaires, le REFJ et la Commission européenne, pour leur soutien.



Mme Natasha Gaber Damjanovska
Directrice de l'Académie pour les juges et procureurs de Macédoine du Nord

Le REFJ et l'Académie pour les juges et procureurs de Macédoine du Nord coopèrent depuis plus de dix ans. Actuellement, l'Académie a le statut d'observateur et participe au projet Balkans occidentaux II, avec l'ambition d'accroître la participation de nos professionnels de justice aux activités du REFJ. En nous associant au REFJ, nous avons l'objectif non seulement d'améliorer nos programmes et nos méthodes de formation, notamment sur le droit de l'UE et la fonction de juge, mais aussi de mener à bien le processus d'adhésion à l'UE et d'adoption du système juridique européen. J'ai pour objectif personnel à long terme que notre système judiciaire national réussisse à gérer cette transition grâce à une formation de haute qualité.



M. Enver Fejzullahu
Directeur de l'Académie de justice du Kosovo*

L'Académie de justice du Kosovo a établi une collaboration étroite avec le REFJ, permettant à ses juges et procureurs de participer à diverses sessions de formation et à des programmes d'échange avec le soutien du projet financé par l'UE pour les Balkans occidentaux. Ces initiatives ont considérablement amélioré l'expertise des participants, favorisant ainsi le développement professionnel et le partage des connaissances au profit de la communauté judiciaire du Kosovo. L'Académie apprécie son partenariat avec le REFJ et vise à le développer dans le but de promouvoir l'excellence judiciaire dans la région.

* Cette désignation est sans préjudice des positions concernant le statut du Kosovo et est conforme à la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies et à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.



Mission de haut niveau du REFJ en République d'Albanie, 8 février 2023, Ecole de la Magistrature, Tirana, Albanie

FORUM JUDGES@EUROPE

VUE D'ENSEMBLE

Dans ses conclusions de mars 2021, intitulées « Renforcer la formation des professionnels de la justice », le Conseil a invité la Commission européenne à soutenir les réseaux judiciaires européens existants afin de promouvoir et d'améliorer le dialogue entre les juges de l'UE. La Commission européenne a confié au REFJ la responsabilité d'organiser une initiative visant à faciliter les échanges entre juges sur l'État de droit, l'intégrité, la responsabilité et l'indépendance de la magistrature.

Le REFJ a créé le forum judges@europe pour consolider l'État de droit dans l'UE et encourager le développement d'une culture judiciaire commune en Europe. Ce forum offre aux juges un espace sécurisé et confidentiel pour aborder des questions clés sur le système judi-

ciaire européen, telles que le rôle des juges dans la protection de l'État de droit ou l'importance de l'intégrité et de l'indépendance du système judiciaire.

La Commission européenne continue de confier au REFJ la tâche de fournir ce cadre sûr et fiable dans ses activités de formation. Le forum favorise le dialogue entre pairs et la mise en réseau des juges des États membres de l'UE, tout en garantissant la confidentialité des discussions grâce à l'application de la règle de Chatham House. En outre, le programme met les juges en contact avec des experts d'associations et d'institutions de premier plan qui défendent l'État de droit dans l'UE. La sélection des participants est aléatoire, ce qui garantit l'impartialité et l'équité.



Forum Judges@Europe, 3e jour, 27 novembre 2023, Syracuse, Italie

RÉALISATIONS EN 2023

Le REFJ a organisé le deuxième cycle du forum judges@europe en 2023. Cette activité a rassemblé 84 juges de 25 États membres de l'UE (59 participants et 25 intervenants). Les participants ont exploré différents sujets relatifs à l'État de droit et d'une importance particulière pour les juges de l'espace juridique européen.

Les juges ont pu échanger sur les difficultés des fonctions judiciaires quant à la bonne administration de la justice et à la demande accrue de responsabilité des juges à l'ère du numérique. En ce qui concerne l'État de droit, les présentations et les ateliers ont abordé la question de la responsabilité des juges sous trois angles : la procédure et la responsabilité disciplinaires, la performance professionnelle et son évaluation, et la transparence.

Grâce à un dialogue constant tout au long du programme, les juges ont pu partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques. Ce dialogue a bénéficié de la présence d'experts et de représentants de la CJUE, de la CEDH, de la CEPEJ, du CCJE, de la Commission de Venise, de l'Association des juges administratifs européens (AJAE), du Réseau européen des conseils de la justice (RECJ), du Réseau des présidents des cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne, de l'Union internationale et européenne des magistrats (UIM-AIJ), du MEDEL, du Réseau européen des services d'inspection de la justice (RESIJ) et de l'ONUUDC.

PROGRAMME DE FORMATION UKRAINIEN POUR 2023

Les valeurs fondamentales et les objectifs du REFJ sont étroitement liés à ceux de l'Union européenne et à son héritage. La paix, la liberté, la justice et la sécurité font partie des objectifs fondamentaux de l'UE et du REFJ.

VUE D'ENSEMBLE

Depuis 2022, des observateurs ainsi que des membres de l'École nationale de la magistrature et du Centre de formation des procureurs d'Ukraine peuvent assister à des événements spécifiques du REFJ et à des webinaires du réseau qui leur sont dédiés, sur la base d'un accord avec la Commission européenne et les membres du REFJ.

RÉALISATIONS EN 2023

Une activité a été organisée par le REFJ avec des représentants ukrainiens en 2023. L'événement, organisé les 18 et 19 décembre 2023 en Croatie, était un atelier d'experts organisé par l'Académie judiciaire de Croatie. Cet atelier a réuni treize experts et autres participants de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et d'Ukraine, qui ont eu l'occasion d'échanger sur des cas pratiques et de problématiques liées au traitement des affaires de crimes de guerre.

Dans le cadre des activités de formation du sous-groupe de travail Justice pénale, le REFJ, en coopération avec le secrétariat du réseau Génocide (GNS) et accueilli par l'Académie de Nuremberg, a organisé du 5 au 7 juin 2023 à Nuremberg une formation consacrée aux crimes de guerre. Trente-deux juges et procureurs des 27 États membres de l'UE, ainsi que des membres du ministère public ukrainien spécialisés dans les enquêtes sur les crimes de guerre ont participé à cet événement.

Compte tenu de ce qui précède, le REFJ et ses membres ont soutenu le système judiciaire ukrainien en 2023 en dispensant des formations juridiques en temps de guerre.

La planification des activités pour 2023 et au-delà a été élaborée par le REFJ en étroite collaboration avec les autorités ukrainiennes sur base de leurs besoins concrets. En outre, afin d'éviter les doublons, le REFJ a communiqué directement avec ses membres et a veillé à la complémentarité des efforts déployés pour fournir une formation adéquate à la magistrature ukrainienne.

Plusieurs membres du REFJ, dont l'ENM, le SSR et l'ERA, ont organisé des activités de formation et d'échange bilatérales pour les autorités judiciaires ukrainiennes en 2023. Bien que ces activités ne relèvent pas directement du programme ukrainien en tant que tel, le REFJ a contribué au bon déroulement de ces activités en finançant des services de traduction/d'interprétation.

Le REFJ s'est engagé à continuer à fournir une assistance à l'Ukraine en 2024. À cette fin, un nouveau programme de formation a été élaboré en étroite collaboration avec l'École nationale des juges d'Ukraine et les membres du REFJ. Il couvre au total sept domaines et sujets différents, tels que la lutte contre la corruption et le recouvrement d'avoirs, la cybercriminalité, la criminalité financière, les crimes de guerre, ainsi que les méthodologies de formation et le renforcement des capacités. Cette offre de formation continuera d'être mise en œuvre par les membres du REFJ et par le REFJ lui-même.



Séminaire sur les enquêtes et les poursuites des grands crimes internationaux, 5-7 juin 2023, Nuremberg, Allemagne

SÉRIE DE WEBINAIRES SUR L'EXÉCUTION JUDICIAIRE DES MESURES RESTRICTIVES (SANCTIONS) DE L'UE

VUE D'ENSEMBLE

Le REFJ, en coopération avec la Direction générale Stabilité financière, services financiers et union des marchés des capitaux (DG FISMA), a organisé d'avril à juin 2023 une série de webinaires sur l'exécution judiciaire des mesures restrictives de l'UE, en se concentrant sur les aspects civils, administratifs et pénaux de l'application des sanctions.

Les mesures restrictives sont un outil important pour

promouvoir les valeurs de l'UE, maintenir la paix et la sécurité internationales et consolider et soutenir la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme. Afin de préserver ces valeurs, l'UE peut imposer des mesures restrictives à l'encontre de pays, d'entités, de personnes morales ou physiques non-membres de l'UE. Les États membres sont les premiers responsables de la mise en œuvre et de l'application des mesures restrictives de l'Union.

RÉALISATIONS EN 2023

La formation du corps judiciaire, des juges, des procureurs et du personnel judiciaire de l'UE est considérée comme un objectif cible pour sensibiliser les professionnels à la nécessité d'une approche cohérente lors de l'exécution des mesures restrictives au niveau national.

Ces séries de webinaires ont été suivies par 204 participants originaires de 19 États membres de l'UE, et ont porté sur l'application des mesures restrictives de l'UE par les tribunaux administratifs, ainsi que dans les procédures civiles et pénales.



10

COOPÉRATION DU REFJ AVEC SES PARTENAIRES

COOPÉRATION DU REFJ AVEC SES PARTENAIRES

En 2023, le REFJ a poursuivi sa coopération fructueuse et couronnée de succès avec plus de 30 organisations différentes afin de développer et fournir une offre de formation qui :

- est alignée sur celle de ses membres et la complète ;
- reflète les besoins professionnels concrets des professionnels de justice européens ; et
- s'appuie sur la meilleure expertise des organisations partenaires.

Le plan annuel d'activités défini dans le catalogue de formation 2023 a été mis en œuvre par le secrétariat du REFJ en étroite collaboration avec ses organisations partenaires, telles que la CEDH, la CJUE, Eurojust, le CEPOL et le Parquet européen.

De manière générale, la coopération interne et externe a été intensifiée, ce qui s'est traduit par une augmentation du nombre de réunions, de visites, de conférences et d'activités auxquelles la Secrétaire générale a participé. En 2023, Mme Derveaux a participé à plus de 96 activités et événements dans une vingtaine de villes européennes.

Le REFJ est reconnaissant envers ses partenaires de longue date, ainsi qu'envers les nouveaux partenariats formés au cours de l'année, qui ont largement contribué à la mise en œuvre réussie d'une variété de programmes de formation et d'échanges, et avec lesquels la coopération est de plus en plus forte et étroite d'année en année.

M. Koen Lenaerts Président de la Cour de Justice de l'UE

Le dialogue de longue date et l'excellente coopération entre la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) et le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ) sont de la plus haute importance pour améliorer la pratique du droit de l'UE dans tous les États membres. Chaque année, des juges et des procureurs nationaux peuvent effectuer un stage de longue durée dans les cabinets de membres de la Cour de justice et du Tribunal ou à la direction de la Recherche et documentation de la CJUE. C'est une occasion unique pour eux d'acquérir une expérience pratique des procédures de l'UE et d'approfondir leur connaissance de la jurisprudence de la Cour. Cette expérience aide les juges et les procureurs nationaux à renforcer leur pratique du droit de l'UE à leur retour dans leur État membre respectif. C'est aussi l'occasion pour la Cour ou le Tribunal de bénéficier de l'expertise de juges et de procureurs nationaux représentant une grande diversité de cultures judiciaires. Les séminaires annuels, les visites d'étude, les forums et l'échange de matériel de formation font également partie de cette coopération bien établie. Un dernier projet mérite d'être mentionné : afin d'améliorer l'offre de formation numérique pour les professionnels de justice de l'UE à travers le REFJ, la CJUE a récemment collaboré avec le REFJ et la Commission européenne à la production de six vidéos pédagogiques sur son fonctionnement et ses procédures. Elles seront disponibles dans 24 langues en 2024. Le partenariat entre la CJUE et le REFJ est une contribution essentielle au développement d'une véritable culture judiciaire européenne.





Mme Montserrat Marín López
Directrice exécutive du CEPOL

Dans le monde d'aujourd'hui, où tout va très vite, les autorités policières et judiciaires doivent travailler en étroite collaboration pour garder une longueur d'avance sur la criminalité transfrontalière. La formation professionnelle joue un rôle central dans nos efforts, car elle renforce la coopération au niveau de l'UE et promeut une culture européenne commune des services répressifs. Le REFJ est un partenaire stratégique du CEPOL dans cette entreprise. Nous continuerons à renforcer les compétences des agents des services répressifs de l'UE grâce à des programmes de formation conjoints qui favorisent l'échange de connaissances et de bonnes pratiques.

Mme Laura Codruța Kövesi
Cheffe du Parquet européen

La signature du Protocole d'accord avec le REFJ est une étape importante dans notre action pour sensibiliser la magistrature européenne à la protection des fonds de l'UE et au fonctionnement du Parquet européen. Les formateurs experts de notre organisation contribueront aux cours du REFJ sur le Parquet européen et sur les crimes portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union, en fournissant des connaissances pratiques et basées sur l'expérience. De plus, notre personnel pourra bénéficier des formations dispensées par le REFJ, ce qui jouera un rôle majeur dans le renforcement de nos capacités opérationnelles.



Mme Siofra O'Leary
Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme

Le partenariat entre la Cour européenne des droits de l'homme et le REFJ constitue une mise en œuvre réussie et hautement pratique du principe de subsidiarité et de responsabilité partagée. En particulier, les stages de longue durée à la Cour contribuent non seulement de manière significative au traitement de plus de 67 000 requêtes en instance, mais ils offrent également une occasion unique aux juges et procureurs nationaux de s'imprégner de la jurisprudence de la Cour, afin qu'ils puissent mieux la refléter dans leur travail quotidien, une fois de retour dans leur État respectif.

M. Ladislav Hamran
Président d'Eurojust

La coopération judiciaire transfrontalière et la formation judiciaire vont de pair et font d'Eurojust et du REFJ des partenaires naturels. Je me réjouis à l'avance des nombreux travaux communs à venir et je souhaite à Ingrid Derveaux beaucoup de succès en tant que nouvelle Secrétaire générale du REFJ.



The background of the page is a grayscale image of an open book. The pages are curved, creating a sense of depth and movement. The lighting is soft, highlighting the texture of the paper. The overall aesthetic is clean and professional.

11

PUBLICATIONS

PUBLICATIONS

CATALOGUE DE FORMATION 2024 DU REFJ

En décembre 2023, le REFJ a publié son nouveau catalogue d'activités de formation pour 2024. Il inclut des activités de formation numérique, initiale et continue, ainsi que de nouveaux contenus, tels que des échanges, des visites d'étude et une description détaillée des activités proposées. L'objectif est d'aider les participants à sélectionner des activités sur mesure, amplifiant ainsi

l'impact du REFJ. Conçu pour les professionnels de la justice européens, le catalogue intègre les contributions de diverses parties prenantes. Le REFJ invite également tous les professionnels de la justice de l'UE à participer à ses activités de formation et d'échange et à contribuer à la diffusion de ces opportunités.

JOURNAL ANNUEL THEMIS 2023

Depuis 2019, les meilleurs articles des demi-finales du concours THEMIS sont sélectionnés par les membres du jury et publiés dans le journal annuel THEMIS. Cette

publication de niveau académique rassemble les meilleures propositions et idées des juges et procureurs stagiaires participant au concours.

MANUEL SUR LES MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE

Le REFJ a lancé en décembre 2023 le manuel sur les méthodes de formation judiciaire intitulé « Évaluation à moyen ou long terme de la formation judiciaire ». Ce manuel propose des conseils pour l'évaluation des activités de formation, en se concentrant sur les niveaux 2 et 3 du modèle Kirkpatrick. Ce document est une extension des lignes directrices de 2017 publiées par le groupe de travail «Méthodes de formation judiciaire». Il est organisé en quatre grandes sections qui couvrent le modèle Kirkpatrick : l'évaluation des réactions (niveau 1), l'évaluation de l'apprentissage et l'évaluation du changement de comportement au travail.

Il comprend également des conclusions et des annexes. Les sections 2 et 3 traitent respectivement des niveaux 2 et 3 du modèle Kirkpatrick, en s'appuyant sur une étude empirique menée par l'École italienne de la magistrature et le Conseil national italien de la recherche. Cette étude représente la première tentative d'application du modèle Kirkpatrick dans le contexte de la formation judiciaire, et ses conclusions sont résumées dans la quatrième section. Le manuel est disponible en français et en anglais.



Catalogue des activités du REFJ 2024, publié le 18 décembre 2023

12

ACTIVITÉS DE COMMUNICATION



ACTIVITÉS DE COMMUNICATION

Le REFJ a amplifié ses efforts en matière de visibilité et de communication en 2023, notamment en engageant un responsable de la communication et en élaborant des documents et des outils de communication et de

visibilité internes. Un nouveau projet de stratégie de communication a également été élaboré et une task-force sur la communication a été créée au sein du secrétariat, ce qui a permis d'améliorer la visibilité du REFJ.

ARTICLES ET MODIFICATIONS DU SITE WEB

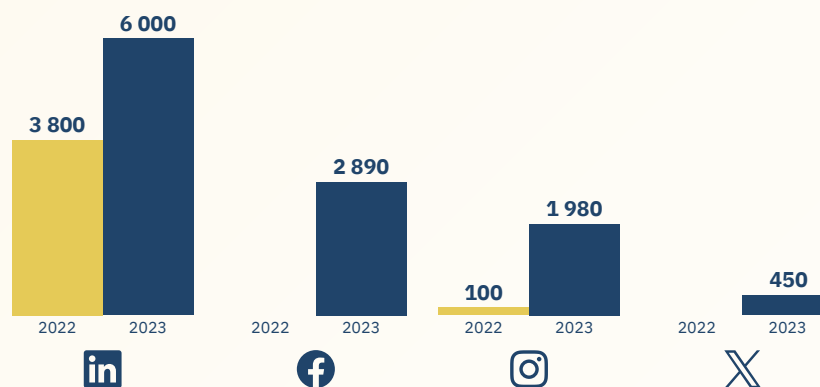
Au total, 155 articles ont été publiés en 2023, en appliquant la politique du bilinguisme de manière systématique. Les sujets abordés concernaient notamment le nouveau protocole d'accord signé avec le Parquet européen, l'Assemblée générale, la publication du nouveau catalogue de formation, le forum judges@europe et les

appels à candidatures pour les différentes activités de formation du REFJ. Les informations et les coordonnées de plusieurs membres du REFJ ont été mises à jour. De nouvelles sections du site ont été créées, à savoir les publications, la biographie de la Secrétaire générale et la section FAQ.

OUTILS DE RÉSEAUX SOCIAUX

Des outils de réseaux sociaux ont été créés ou relancés, dans le but de communiquer avec différents groupes cibles, segmentés en fonction de leur âge, de leurs centres d'intérêt et de leurs profils professionnels. Dans ce contexte, les réseaux sociaux ont été utilisés pour

diffuser des informations sur les activités du REFJ, principalement pour attirer de nouveaux groupes démographiques (par exemple, programme AIAKOS, concours THEMIS). Le REFJ a publié un total de 397 messages sur l'ensemble des réseaux sociaux.



Le 31 décembre 2023, le REFJ comptait environ 6 000 followers sur LinkedIn, 2 890 sur Facebook, 1 980 sur Instagram et 450 sur X.

ALIGNEMENT DU SITE WEB SUR LE CATALOGUE DE FORMATION 2024

La structure générale du site Web a été revue afin de l'aligner sur la structure du catalogue de formation 2024. Fin décembre 2023, toutes les activités de formation 2024 étaient disponibles sur le site web. En

outre, environ 520 liens vers le catalogue de formation en ligne ont été ajoutés pour aider les juges, les procureurs et le personnel judiciaire à trouver des informations sur les activités du REFJ et à s'y inscrire.

PUBLICATIONS DE DIVERS DOCUMENTS

Le catalogue des activités de formation (204 pages) a été remanié et le rapport annuel du REFJ (60 pages) a été amélioré. Des brochures d'information sur les webi-

naires du midi organisés par le REFJ, sur l'offre de formation linguistique et sur les activités du programme d'échanges ont également été créées.

WEBINAIRES D'INFORMATION

En 2023, le REFJ a organisé deux webinaires d'information dans le cadre du programme d'échanges. En avril 2023, 424 participants aux échanges ont assisté à une session d'information en ligne sur les conditions de leur participation et sur les étapes suivantes. En septembre 2023, une session d'information en ligne a été

organisée pour informer les juges, les procureurs et le personnel judiciaire souhaitant participer aux échanges des possibilités offertes dans le cadre du programme d'échanges et leur fournir des conseils sur la procédure de candidature en 2024. La session a été suivie par 518 personnes.

PHOTOGRAPHIE ET VIDÉOS

Le REFJ a organisé un reportage photo de toutes ses activités (programme AIAKOS, concours THEMIS, activités des échanges et du programme, signature du protocole d'accord avec le Parquet européen, etc.) et enregistré différents événements du réseau. Des entretiens ont également été enregistrés, par exemple avec

certain participants du programme AIAKOS et lors de l'assemblée générale. La Secrétaire générale du REFJ a également délivré deux messages vidéo pour une activité de formation judiciaire en Allemagne, à l'Institut Max Planck.

PARTENAIRES

La coopération bilatérale avec les principales agences et structures de l'UE (Eurojust, CEPOL, Parquet européen, etc.) avait pour objectif de promouvoir et de diffuser des informations sur les activités du REFJ. Il s'agissait, par exemple, d'assurer la liaison avec les différentes équipes de communication afin de promouvoir

la coopération fructueuse avec le REFJ, d'aimer et de reposter des messages sur les réseaux sociaux, d'obtenir l'autorisation d'utiliser des photographies officielles dans les publications du REFJ ou de recevoir des contributions pour le rapport annuel du REFJ.



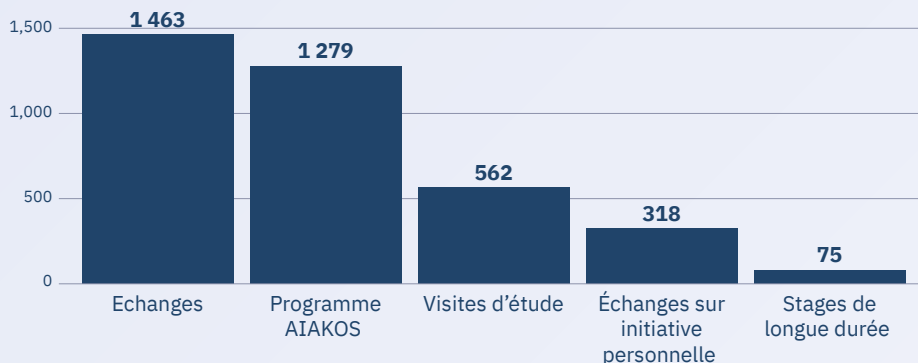
Méthodes de formation judiciaire, séminaire sur la prise de parole en public, 10-11 octobre 2023, Tallinn, Estonie

13

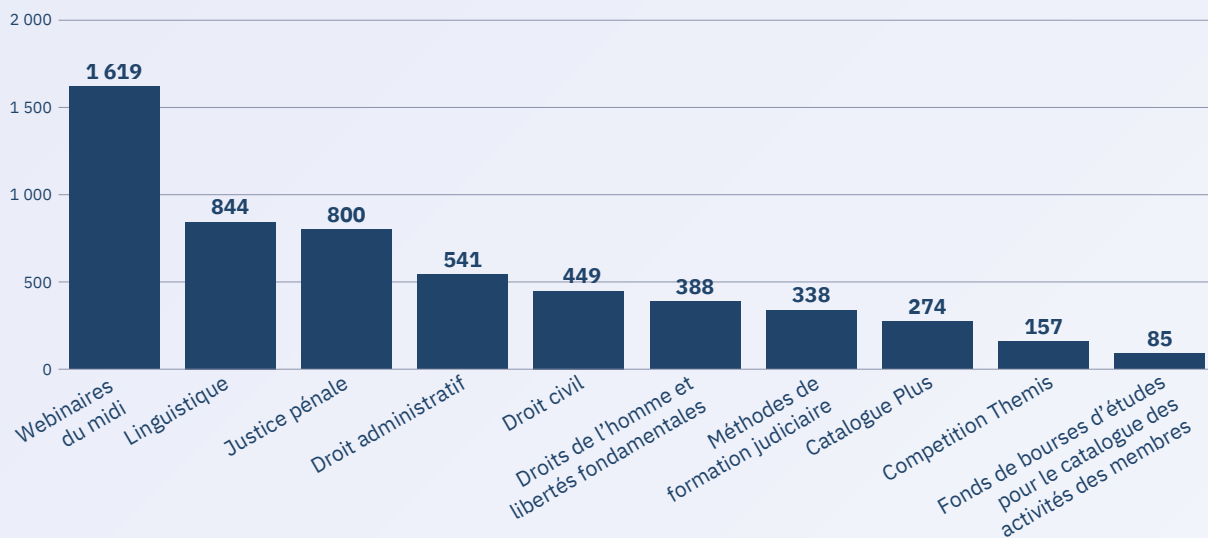
CHIFFRES
CLÉS

CHIFFRES CLÉS

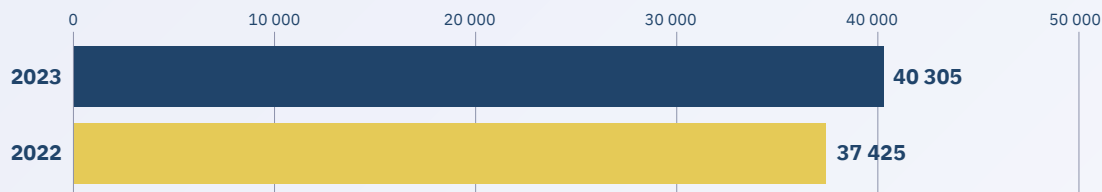
PARTICIPANTS AUX ÉCHANGES, VISITES D'ÉTUDE ET AUTRES PROGRAMMES DU REFJ EN 2023



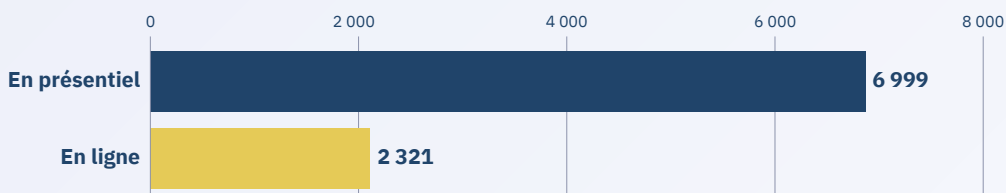
PARTICIPANTS AUX ACTIONS DE FORMATION DU REFJ, AUX WEBINAIRES ET AUX ACTIVITÉS DES CATALOGUES EN 2023



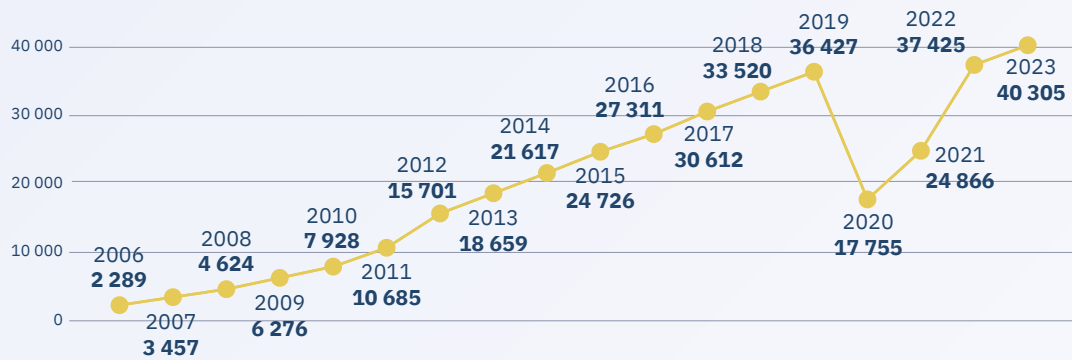
NOMBRE DE JOURS DE FORMATION OFFERTS PAR LE REFJ 2022-2023



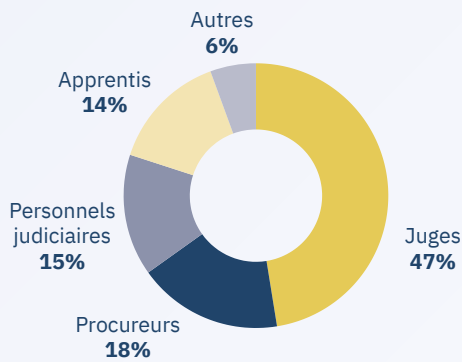
NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR LES FORMATIONS 2023 EN LIGNE ET EN PRÉSENTIEL



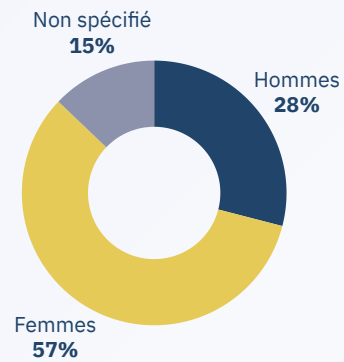
NOMBRE DE JOURS DE FORMATION OFFERTS PAR LE REFJ 2006-2023



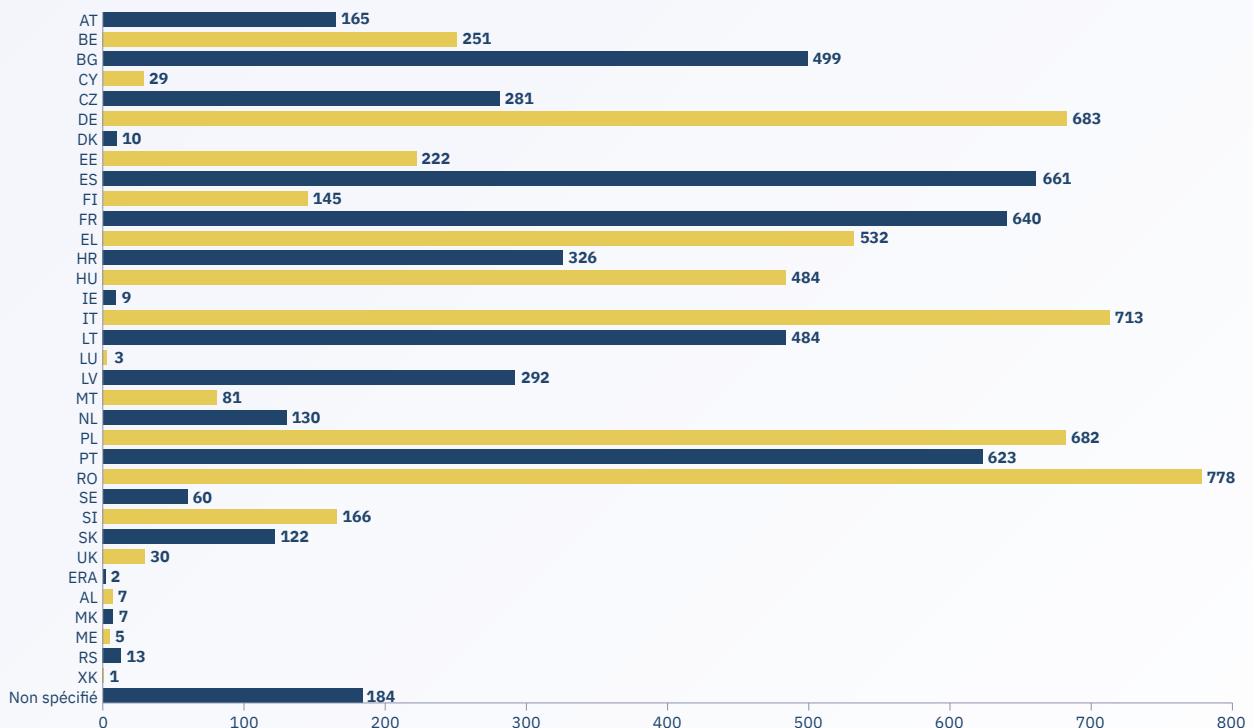
NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX FORMATIONS SELON LA PROFESSION



RÉPARTITION ENTRE LES GENRES



NOMBRE DE PARTICIPANTS SELON LA NATIONALITÉ



14

LE RÉSEAU



LE RÉSEAU

NOS MEMBRES

Le REFJ réunit les institutions nationales responsables de la formation judiciaire dans les États membres de l'UE et l'Académie de droit européen. Les membres du REFJ travaillent de concert pour développer des programmes de formation et des activités d'échange au profit des juges, des procureurs et du personnel judiciaire européens.



ALLEMAGNE

Ministère fédéral de la justice



AUTRICHE

Ministère fédéral de la justice



BELGIQUE

Institut de formation judiciaire



BULGARIE

Institut national de la justice (NIJ)



CROATIE

Académie judiciaire



CHYPRE

École de la magistrature de Chypre



DANEMARK

Administration judiciaire



ESPAGNE

Centre d'études juridiques (CEJ)



CONSEJO GENERAL DEL PODER JUDICIAL
ESCUELA JUDICIAL

ESPAGNE

École judiciaire



ESTONIE

Bureau du procureur general



SUPREME COURT
REPUBLIC OF ESTONIA

ESTONIE

Cour supreme



Tuomioistuinvirasto
Domstolsverket

FINLANDE

Administration nationale des tribunaux



FINLANDE

Autorité nationale chargée des poursuites



FRANCE

École nationale de la magistrature (ENM)



GRÈCE

École nationale de la magistrature (ESDI)



HONGRIE

Bureau du procureur general



HONGRIE

Office national de la justice (OBH)



IRLANDE

Comité d'études judiciaires



ITALIE

Conseil supérieur de la magistrature



ITALIE

Ecole nationale de la magistrature



LETTONIE

Bureau du procureur general



LETTONIE

Centre de formation judiciaire de Lettonie



LITHUANIAN
COURTS

National Courts
Administration

LITUANIE

Administration nationale des tribunaux



LITUANIE

Bureau du procureur general



LUXEMBOURG
Conseil National de Justice



MALTE
Comité d'études judiciaires



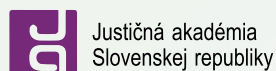
PAYS-BAS
Centre de formation et d'étude
de la magistrature



POLOGNE
École nationale de la
magistrature et du ministère
public



PORTUGAL
Centre d'études judiciaires



RÉPUBLIQUE SLOVAQUE
Académie judiciaire de la
République slovaque



RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Académie judiciaire



ROUMANIE
Institut national de la
magistrature



SLOVÉNIE
Centre de formation judiciaire
(JTC)



SUÈDE
Académie de formation
judiciaire



SUÈDE
Parquet national suédois



Académie de droit européen
(ERA)

NOS MEMBRES ASSOCIÉS

Les membres associés sont des institutions nationales des États membres de l'UE chargées de la formation du personnel judiciaire. Ils peuvent participer aux travaux des organes du REFJ (à l'exception du comité de pilotage). Les membres associés peuvent assister aux assemblées générales du REFJ, mais n'ont pas le droit de vote.



FRANCE
École nationale
des greffes



ITALIE
Ministère de la Justice



MALTE
Agence des services judiciaires



PORTUGAL
Direction générale de
l'administration de la justice



ROUMANIE
École nationale des greffes

NOS OBSERVATEURS

Le REFJ compte des observateurs représentant des organismes nationaux des pays candidats à l'adhésion à l'UE, d'autres pays européens et des services de la Commission européenne. Les observateurs du REFJ peuvent participer aux projets du REFJ, mais n'ont pas le droit de vote à l'Assemblée générale.

INSTITUTIONS DE L'UE



Direction générale de la justice
et des consommateurs de la
Commission européenne

GÉORGIE



École supérieure de la justice

ROYAUME-UNI



Angleterre et Pays de Galles
Collège judiciaire



Écosse
Institut judiciaire d'Écosse

ORGANISMES INTERNATIONAUX



Conseil de l'Europe

MACÉDOINE DU NORD



Académie pour les juges et
procureurs



Irlande du Nord
Commission d'études
judiciaires

ALBANIE



École albanaise de la
magistrature

MOLDAVIE



Institut national de la justice

SERBIE



Académie judiciaire de la
République de Serbie

BOSNIE-HERZÉGOVINE



Centre de formation des
juges et des procureurs de la
Republika Srpska

MONTÉNÉGRE



Centre de formation du pouvoir
judiciaire et du ministère public

SUISSE



Fondation pour la formation
continue des juges suisses

NORVÈGE



NORGES
DOMSTOLER

Administration des juridictions
norvégiennes

UKRAINE



École nationale des juges



Centre de formation des procureurs
d'Ukraine



Centre de formation
des juges et des procureurs
de la Fédération de
Bosnie-Herzégovine

NOS ORGANISATIONS PARTENAIRES

Le REFJ considère la coopération avec des partenaires de confiance comme essentielle pour développer et promouvoir une formation de haute qualité pour les juges, les procureurs et le personnel judiciaire européens

INSTITUTIONS DE L'UE



Commission européenne



Conseil de l'Europe



Cour européenne des Droits de l'Homme



Office des Nations Unies contre la drogue et le crime



Cour de Justice de l'Union européenne



European Programme for Human Rights Education for Legal Professionals

AGENCES DE L'UE



Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale



Agence de l'Union européenne pour la coopération en matière de répression – EUROPOL



Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs



Agence de l'Union européenne pour l'asile



Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne



Parquet européen

AUTRES ORGANISMES



Association des Conseils d'État et des Juridictions administratives suprêmes de l'UE



Association des juges européens du droit de la concurrence



Association européenne des juridictions du travail



Association des juges administratifs européens



Association internationale des juges pour les réfugiés et les migrations



Conférence de La Haye de droit international privé



Conseil de coopération régionale



Forum des juges pour l'environnement de l'Union européenne

ORGANISATIONS PARTENAIRES (SUITE)



Groupement européen des magistrats pour la médiation

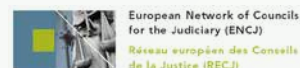


MAX-PLANCK-GESELLSCHAFT

Institut Max Planck d'anthropologie sociale



Organisation internationale pour la formation judiciaire



Réseau des Conseils de Justice



Réseau des Équipes communes d'enquête



Réseau des Présidents des cours suprêmes judiciaires de l'UE



Réseau des procureurs généraux ou institutions équivalentes près les cours suprêmes judiciaires des États membres de l'UE



Réseau européen des procureurs pour l'environnement



Réseau judiciaire européen



Réseau judiciaire européen contre la cybercriminalité



Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale



Secrétariat du réseau sur le génocide - Réseau européen de points de contact concernant les personnes responsables de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

COMITÉ DE PILOTAGE DU REFJ

PRÉSIDENTE

Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

Autriche Ministère fédéral de la Justice

Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)

Espagne École judiciaire

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

Académie de droit européen (ERA)

GRUPE DE TRAVAIL PROGRAMME D'ÉCHANGES

COORDINATEUR

Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

Autriche Ministère fédéral de la Justice

Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)

Croatie Académie judiciaire

Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)

Espagne École judiciaire

Estonie Bureau du procureur général

Estonie Cour suprême

France École nationale de la magistrature (ENM)

France École nationale des greffes (ENG)

Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)

Hongrie Office national de la justice (OBH)

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Italie Ministère de la Justice

Lituanie Administration nationale des tribunaux

Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)

Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Portugal Direction générale de l'administration de la justice (DGAJ)

République tchèque Académie judiciaire

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

Roumanie École nationale des greffes

Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)

GRUPE DE TRAVAIL PROGRAMMES

COORDINATEUR

Académie de droit européen (ERA)

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

Autriche Ministère fédéral de la Justice

Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)

Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)

Croatie Académie judiciaire

Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)

Espagne École judiciaire

Finlande Administration nationale des tribunaux

France École nationale de la magistrature (ENM)

France École nationale des greffes (ENG)

Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)

Hongrie Bureau du procureur général

Italie Conseil supérieur de la magistrature (CSM)

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Italie Ministère de la Justice

Lettonie Centre de formation judiciaire de Lettonie

Lituanie Administration nationale des tribunaux

Lituanie Bureau du procureur général

Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Portugal Direction générale de l'administration de la justice (DGAJ)

République tchèque Académie judiciaire

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

Roumanie École nationale des greffes

Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)

GRUPE DE TRAVAIL MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE

COORDINATEUR

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)
Croatie Académie judiciaire
Espagne École judiciaire
Estonie Bureau du procureur général
Finlande Administration nationale des tribunaux
France École nationale de la magistrature (ENM)
France École nationale des greffes (ENG)
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Hongrie Bureau du procureur général
Irlande Conseil judiciaire
Italie Conseil supérieur de la magistrature (CSM)
Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Lituanie Administration nationale des tribunaux
Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Portugal Direction générale de l'administration de la justice (DGAJ)
République tchèque Académie judiciaire
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Roumanie École nationale des greffes
Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)
Suède Académie de formation judiciaire
Académie de droit européen (ERA)

OBSERVATEURS

Macédoine du Nord Académie pour juges et procureurs
Royaume-Uni Collège judiciaire d'Angleterre et du Pays de Galles

Royaume-Uni - Écosse Institut judiciaire d'Écosse
Serbie Académie judiciaire

GRUPE DE TRAVAIL LINGUISTIQUE

COORDINATEUR

République tchèque Académie judiciaire

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice
Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)
Croatie Académie judiciaire
Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)
Espagne École judiciaire
France École nationale de la magistrature (ENM)
Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)
Hongrie Bureau du procureur général
Hongrie Office national de la justice (OBH)
Italie École nationale de la magistrature (SSM)
Italie Ministère de la Justice

Lituanie Administration nationale des tribunaux
Lituanie Bureau du procureur général
Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)
Portugal Direction générale de l'administration de la justice (DGAJ)
Roumanie École nationale des greffes
Roumanie Institut national de la magistrature (INM)
Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)
Académie de droit européen (ERA)

OBSERVATEURS

Macédoine du Nord Académie pour juges et procureurs

GRUPE DE TRAVAIL NUMÉRISATION

COORDINATEUR

France École nationale de la magistrature (ENM)

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)

Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)

Croatie Académie judiciaire

Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)

Espagne École judiciaire

Estonie Bureau du procureur général

France École nationale des greffes

Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)

Italie Conseil supérieur de la magistrature

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Lettonie Centre de formation judiciaire de Lettonie

Pays-Bas Centre de formation et d'étude de la magistrature (SSR)

Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Portugal Direction générale de l'administration de la justice (DGAJ)

Roumanie École nationale des greffes

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

Suède Parquet national suédois

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROIT ADMINISTRATIF

COORDINATEUR

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

MEMBRES

Autriche Ministère fédéral de la Justice

Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)

Croatie Académie judiciaire

Finlande Administration nationale des tribunaux

Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Portugal Direction générale de l'administration de la justice (DGAJ)

Slovénie Centre de formation judiciaire (JTC)

Académie de droit européen (ERA)

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROIT CIVIL

COORDINATEUR

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)

Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)

Croatie Académie judiciaire

Espagne École judiciaire

Finlande Administration nationale des tribunaux

France École nationale de la magistrature (ENM)

France École nationale des greffes

Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)

Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Portugal Direction générale de l'administration de la justice (DGAJ)

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

Roumanie École nationale des greffes

Académie de droit européen (ERA)

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL JUSTICE PÉNALE

COORDINATEUR

Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

Autriche Ministère fédéral de la Justice

Belgique Institut de formation judiciaire (IFJ-IGO)

Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)

Croatie Académie judiciaire

Espagne École judiciaire (CGPJ)

Finlande Administration nationale des tribunaux

France École nationale des greffes

France École nationale de la magistrature (ENM)

Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)

Hongrie Bureau du procureur général

Italie Conseil supérieur de la magistrature

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Portugal Direction générale de l'administration de la justice

République tchèque Académie judiciaire

Roumanie École nationale des greffes

Roumanie Institut national de la magistrature (INM)

Académie de droit européen (ERA)

SOUS-GROUPE DE TRAVAIL DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

COORDINATEUR

Slovénie Centre de formation judiciaire

MEMBRES

Allemagne Ministère fédéral de la Justice

Autriche Ministère fédéral de la Justice

Bulgarie Institut national de la Justice (NIJ)

Croatie Académie judiciaire

Espagne Centre d'études juridiques (CEJ)

Espagne École judiciaire

France École nationale de la magistrature (ENM)

Grèce École nationale de la magistrature (ESDI)

Hongrie Bureau du procureur général

Italie École nationale de la magistrature (SSM)

Lettonie Centre de formation judiciaire de Lettonie

Lituanie Bureau du procureur général

Malte Agence des services judiciaires

Pologne École nationale de la magistrature et du ministère public (KSSIP)

Portugal Centre d'études judiciaires (CEJ)

Académie de droit européen (ERA)

NOS EXPERTS

Nous proposons des formations aux juges, aux procureurs et aux personnels judiciaires dans un large éventail de domaines. Nos programmes couvrent des thèmes variés tels que le droit civil, le droit pénal, le droit de la consommation, le droit fiscal, le leadership judiciaire, les compétences linguistiques et l'intelligence artificielle.

Une grande partie de notre travail est rendue possible grâce à la précieuse contribution de notre réseau d'experts.

DROIT ADMINISTRATIF

ACKES Christina

ACOSTA Diego

ANGELOU Ioannis

ANGELOV Nikolay

ARMATI Leonardo

BALLARIN Antonio

BENGTSSON Anders

BILUSIC Ivana

BOHMANN Holger

BOSNJAK Marko

BOVIS Christopher

CABRAL Pedro

CARANTA Roberto

CLARO Sofia

DECLERCK Katelijne

DIMITRAKOPOULOUS Ioannis

DOUMA Sjoerd

FIDALGO DE FREITAS Tiago

FINOKALIOTIS Dimitrios

GALETTA Diana-Urania

GALLONE Giovanni

GIL Ana Rita

GNES Matteo

GRACIAS Chandra

GRUBNER Markus

GYULAI Gabor

JOCIENE Danute

JURIC Marko

KERSEVAN Erik

KOFINIS Stergios

LANCEIRO TAVARES Rui

LEPIECE Annabelle

LEPLOMB Paul

LO SAPIO Germana

LOF-REZESSY Sampo

MARFLAK TRONTELJ Jonika

MEROLA Massimo

MEDINA Laila

MERENNE Sylvain

METAXAS Antonis

MONTI Giorgio

NOVAKOVIC Natasa

O LAOIDE KELLY Hugh

OLSEN-LUNDH Christina

ONISOR Amelia

PAJU Jaan

PAPADOPOULOU Evgenia

PAPADOPOULOU Maria

PEDRAZ CALVO Mercedes

PIERNAS LOPEZ Juan Jorge

POLLOT-PERRUZETTO Sylvaine

PONTE Davide

POULOU Anastasia

RADLEY Matthew

RAMASCANU Beatrice

SAVVAIDOU Katerina

SCOTT Adam

SMULDERS Ben

SONA Federica

SPANOU Katerina

STANGL Florian

SAVOV Vasil

STEINER Marc

STRBAN Grega

SUTTON Alastair

SVETLICINII Alexandr

THOMAS Sebastien

TROULINOS Epameinondas

VAN LOKVEN Steffie

VAN MEERTEN Hans

VON ALEMANN Florian

WAEGE Ferdinand

WENDLER Eva

WERNER Michael Jurgen

WITT Anne

ZALAR Bostjan

ZERDICK Thomas

ZVAIGZDINIENE Indre

DROIT CIVIL

ANTHIMOS Apostolos

ARNOLD Richard

ARTIGOT GOLOBARDES Mireia

BARBOSA Mafalda Miranda

BERTOLINI Andrea

BORGHETTI Jean-Sebastien

CATALLOZZI Paolo

COUWENBERG Ilse

DE HEMPTINNE Myriam

DI FIORE Christian

ERB-KLUNEMANN Martina

FINK Elisabeth

GALIC Ales

RODRIGUEZ LORENZO GONZALEZ

Jose Alberto

GRABINSKI Klaus

GUTTZEIT Joanna

KADNER GRAZIANO Thomas

KHALAF-NEWSOME Ishtar

KLEIN SCHMIDT Jens

LIMA TEIXEIRA Rosa

MADRAK Marzena

MAGNUS Robert

MARIOTTINI Cristina

MELLIER Elise

NAVAS NAVARRO Susana

OLARU Ioana

ORTIZ GONZALEZ Maria Arantzazu

PAPADIMITRIOU Kostas

PRUNS Matthias

RAMSAY Alexander

REYMOND Michel Jose

RICHARD Vincent

ROSATI Eleonora

RUSINOVA Nadia

SANTAGATA DE CASTRO Raffaello

SANTALO GORIS Carlos

SCHWENDNER Raimund

SIPEK Iva Karin

STEC Andrej

SUJECKI Bartosz

VATHRAKOKOILIS Antonios

VOUGA Rui

WYSOCKA-BAR Anna

JUSTICE PÉNALE

AIRAKORPI Tarja
 ALIKAKOS Petros
 ALMA Marco
 ALTAN Levent
 ANGHEL Alexandru Adrian
 ANTUNES GAMEIRO Maria
 ATANASOV Aleksandar
 ATTORPS Henrik
 BAIG Laurel
 BAKER Estella
 BRITO NEVES Antonio
 BARDECHE Julie
 BEN-MILOUD Djamilia
 BENZI Barbara
 BERTRAM Linda
 BIOS Stylianos
 BOZICEVIC Luka
 BRAUSCH Philippe
 BREDENOORD Reinier
 BUCAILLE Maud
 BUCZMA Slawomir
 BUDEANU Razvan
 BURSUC Claudia Andreaa
 BURUIANA Daniela
 CAMPILLO ROLDAN Laura
 CANEPA Chiara
 CARLENS Karin
 CASSUTO Thomas
 CIVERA TORRES Maria Enriqueta
 COLOMER Silvain
 CRISCIONE Gianfranco
 DAVIES Roderick
 DE BONDT Wendy
 DE HOUWER Luc
 DE JONGE Boudewijn
 DE LA FUENTE MENDEZ Carmen
 DE MIGUEL MORANTE Raquel
 DEGUETTE Celine
 DEL BARRIO ALVAREZ Elena
 EGLIN Muriel
 FINI Michele
 FREYER Harald
 GAILIUNIENE Ugne
 GARCIA VALLINA Carmen
 GEANA Corll-Catalina
 GEORGESCU Alexandru
 GHERMAN Patricia
 GIAILOGLOU Stella
 GOLDSCHNEIDER Magdalena
 GONNORD Benjamin
 GSCHWIND Sophie
 HILKENS Kyle
 HOHLER Beti
 HOPMEIER Michael
 HUXTABLE Holly
 IVANKOVICH Aleksandra
 JESZENSKI Vanda
 JOHNSON Julia
 KERKHOF Jan
 KOCHUYT Valerie
 KOROSK Tina
 KOSOVA Ester
 LAUDIC-BARON Emmanuelle
 LAZAROVA Angelina
 LOPES DA MOTA Jose Luis
 LOPEZ PESQUERA Beatriz
 LORENZO Salazar
 LUKOWIAK Ann
 MAGNO Teresa
 MARCHAL Hans
 MAVIN Paul
 MELO Nuno
 MEYER Aurelie
 MIRITA Emma
 MOLDOVEANU Mitrut-Cosmin
 MURPHY Ray
 NERY RATO Marta
 NEVARDAUSKIENE Vaiva
 NITA Teodor
 NOTENBOOM Paul
 NOVOCKY Juraj
 NOWAK Piotr
 NYBONDAS Maria
 OLIVEIRA Alexandre
 OLIVEIRA Heloisa
 OSHIDARI Babek
 PELLENS Lieve
 PEREZ MARTINEZ Eva
 PEZDIRC Matevz
 PICCU-VAN SPREYBROUCK Peter
 PINA Claudia
 PIWOWARSKA Jolanta
 PUSHKAROVA Iva
 QUIRYNEN Walter
 RADOMSKI Piotr
 RAMOS RUANO Ana Maria
 RANK Timothy
 REULENS Kevin
 RIGHI Giorgia
 RODRIGUEZ SOL Luis
 ROSCA Sergiu Valer
 SALAZAR Lorenzo
 SCHOTSAERT Antoon
 SCHULLER Andreas
 SILVA RAMALHO David
 SMIRNOVA Jelena
 SOFRANCA Dragos Vlad
 SZYMANSKA Anna
 THOMA Angeliki
 VAN LINTHOUT Philippe
 VANHOUTTE Klaus
 VASAS Laszlo
 VEAUX Pauline
 VENEGONI Andrea
 VERCHER NOGUERA Antonio
 VETERNIK Anita
 VIDINO Lorenzo
 VIRGIL GAVRILA George
 VISU George
 VOLQUARSEN Solveig
 VRANOV SCHOORL Helena
 WALLIS DE CARVALHO Ana
 WASIK Pawel
 WILLEMS Tom
 WOLTING Michael

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

AEBY Vanessa	JERONIMO VINK Patricia Penelope	POLLICINO Oreste
ALIKAKOS Petros	JOCIENE Danute	PRAIS Vicky
ARAGAO Alexandra	JURIC Vanja	RABENSCHLAG David
BERCEA Raluca	KIERZYNKA Rafal	RADU Horatiu Razvan
BOHMANN Holger	KONDAK Ireneusz	RAMASCANU Beatrice
BOIX PALOP Andres	KWAPISIEWICZ Piotr	RELANO PASTOR Eugenia
BORSARI Giulio	LALOVA-SPINK Teodora	RODRIGUEZ DE LAS HERA Teresa
BUCZMA Slawomir	LLOP CARDENAL Elisa	SABATO Raffaele
BUFFONE Giuseppe	MARCHISIO Emanuele	SABELA GONZALEZ Iria
CASAROSA Federica	MARGARIA Alice	SCHEMBRI ORLAND Lorraine
CIVININI Maria Giuliana	MCHALE Jean	SELANEC Goran
DAUTH Harika	MERCADE PIQUERAS Christel	VAN HARTEN Herman
DIJKSTRA Sietske	MERENNE Sylvain	VERGES Etienne
DONATI Filippo	MONGE Claudia	VIAL Geraldine
EMERTON Mark	MORARU Madalina	WENDLER Eva
FERNANDEZ SEIJO Jose Maria	ONISOR Amelia	ZELLER Edith
FIDALGO DE FREITAS Tiago	PAVELIN Tanja	
FINOCCHIARO Giusella	PERILLI Luca	
FRANZINA Pietro	PIK Pawel	
HAMILTON James	PODSTAWA Karolina	
HEUVELING VAN BEEK Lydia	POHJANKOSKI Pekka	

LINGUISTIQUE

ALVES Carlos Manuel	HAVLICEK Zdenek	RAMASCANU Beatrice
BACHVAROVA Tatiana	HURYCH Martin	RIZOIU Roxana
BARTSCH Wolfgang	JANNELLI Lorenzo	SAMANIEGO FERNANDEZ Eva
BENDOW Ivana	KOSAR David	SENDEL Bjorn
BERNARD Daniel	KRATOCHVIL Jan	SIEROCKA Halina
BLAZEVIC MANDIC Snjezana	LINGARD Gordon Y.	SKINDER-PIK Monika
BUCIU-BARBA Alexandra	LISICIN Sanda	STOKAN Ana
CAMPOS PARDILLOS Miguel Angel	MAZUR Dariusz	SZILAGYI Eniko
CERNA Leona	MERCKX Dirk	TORGA Maarja
CONSTANTINESCU Roxana	MOTU Flavius	VARGA Romulus Dan
DELANEY Richard	NIAGOLOV George	VILLODRE LOPEZ Jose
DOCEKALOVA Tana	ONISOR Amelia	VOMACKA Vojtech
DUMBRAVA Horațius	OSTADALOVA Sarka	VYBIRALOVA Tana
DUTA Anda Ileana	PELTIER Jean-Michel	WALBUM ROBINSON Isabel Alice
FAHY Marine	PETRILAKOVA Denisa	ZAGAR Antun
GALIC Ales	PLAKSINE Rose-Marie	
GEDGE-WALLACE Amanda	POPOVIC Nella	
GHIDEANU Anca	PUIG BLANES Francisco de Paula	
GSCHWIND Sophie	RAMALHO David	

MÉTHODES DE FORMATION JUDICIAIRE

BELL Emma	IKRAM Tan	PERRONE Francesco
BILUSIC Ivana	JONES Ellis	PETRILOKOVA Denisa
BOUBAS Marie-Laure	JOVICIC Sanja	PLANEIX Ariel
BOUCKAERT Steven	KASK Saskia	RAPOSO DE FIGUEIREDO Pedro
CIRIELLO Antonella	KREJCOVA Eva	RAVARA Diogo
CIUTACU Sorin	KUNGAS Kairi	REIS Margarida
COLLETTE Stone	LANCON Juliette	ROBLEK Janja
COOPER Jeremy	LANDES Anna-Rose	ROSTANT Philip
COTTAM Adrian	LAVIKAINEN Juha	SANDELL Robert
CUTHBERT Leslie	LAZARIN Anita	SCHAFFER Burkhard
DE ALBUQUERQUE Paulo Pinto	LOBONT Florin	SIMMS Richard
DLUHY-SMITH Radovan	LOOR Margo	SMITS Jos
ELKIN Trevor	MARKOPOULOS Nikolaos	SOCACIU Emanuel
GRASSO Gianluca	MIHORDIN Martina	SOLOMON Camelia
GREEN Adam	OANA Cristian Daniel	SZAWURSKI-RADETZ Dariusz
GRELLIER-FAUCAMPRE Magalie	PACURARI Otilia	SZKLANNY Krzysztof
GRIEMAN Keri	PATTA Anastasia	TAHAPARY Anne
GRIFFIN Lynn	PAVULS Uldis	TIIGIMAA Marianne
HANNAH Julie	PEREIRA Ravi Afonso	VANDERSTICHELE Genevieve
HOLDEN Livia	PERILLI Luca	WICHROWSKI Marcin
HOUSTON Suzy	PERQUILHAS Maria	YANAR Anu

CONCOURS THEMIS

ADAM Stanislas	GALIC Ales	MURARU-KLUCICA Julija
BAJIC Milan	GIANNACCARI Rossana	MUSSEVA Boriana
BIOS Stylianos	KOLBAN Petr	PINTO DE ALBUQUERQUE Sergio
BORKOWSKI Grzegorz	LOPES DA MOTA Jose Luis	Paulo
CHRISTENSEN Crista	MARTINEZ AGUIRRE Manuel	POGORZELSKA Matylda
COUWENBERG Ilse	MILADIN Hrvoje	VERESS Tatiana

PROGRAMME AIAKOS

ACHLER Marta	DENA Alexandru	PERRONE Francesco
BACHMAIER WINTER Lorena	DONATI Filippo	PICHONNAZ Pascal
BENDOW Ivana	GALLI Francesca	PRATOLA Gianluigi
BROZZETTI Filiberto	IAMICELI Paola	RICHTEANU-NASTASE Ramona
BUFFONE Giuseppe	LASAGNI Giulia	RIZOIU Roxana
CASAROSA Federica	LISICIN Sandra	SANTOSUOSSO Amedeo
CATANZARITI Mariavittoria	MAFFEI Sara	VITELLO Emanuela
CONSTANTIN Mariuca-Oana	MEDNIS Arturs	
CUTHBERT Leslie	MESTERE Darta	

WEBINAIRES DU MIDI

ARAGAO Alexandra	FABRI Marco	PERNA Rosa
AULETTA Ferruccio	FRANZINA Pietro	RIZOS Evripidis
BASTIANON Stefano	GIUSSANI Andrea	SAMANIEGO FERNANDEZ Eva
BELL Emma	JOUGLEUX Philippe	SCOTTI Elisa
CAJA Richard	MCHALE Jean V.	TODOROVA Mariana
CAMPOS PARDILLOS Miguel Angel	MERCADE PIQUERAS Christel	VLADIMIROVA Velina
CERNA Leona	MRCELA Marin	ZOLATAS Triantafyllos
D'ALESSANDRO Elena	PAPADOULI Vasiliki	
DE LA FUENTE MENDEZ Carmen	PAPANTONIOU Alkis	

ACRONYMES

AEAJ	Association européenne des juges administratifs
AELE	Association européenne de libre-échange
AI	Intelligence Artificielle
AJPP	Académie pour les juges et procureurs de Macédoine du Nord
AUEA	Agence de l'Union européenne pour l'asile
BPGE	Bureau du Procureur général européen (Parquet européen)
CCJE	Conseil consultatif des juges européens
CEDH	Cour européenne des droits de l'homme
CEPEJ	Commission européenne pour l'efficacité de la justice
CEPOL	Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs
CJUE	Cour de Justice de l'Union européenne
DG FISMA	Direction Générale de la stabilité financière, des services financiers et de l'union des marchés des capitaux de la Commission Européenne
DG NEAR	Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement de la Commission Européenne
ECE	Equipe commune d'enquête
EEE	Espace Economique Européen
EIO	Décision d'instruction européenne
EJCN	Réseau judiciaire européen sur la cybercriminalité
ENM	Ecole nationale de la magistrature (France)
ERA	Académie de droit européen
Eurojust	Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale
Europol	Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs
FRA	Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
GEMME	Groupement européen des magistrats pour la médiation
GNS	Secrétariat du réseau sur le génocide
HELP	Programme européen de formation aux droits de l'homme pour les professionnels du droit
HFR SWG	Sous-groupe de travail du REFJ sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales
IACCA	Association internationale des autorités anti-corruption
MAE	Mandat d'arrêt européen
MEDEL	Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (European Magistrates for Democracy and Liberties)
MPIEF	Institut Max Planck d'anthropologie sociale
ONU DC	Office des nations unies contre la drogue et le crime
REFJ	Réseau européen de formation judiciaire
RECJ	Réseau européen des Conseils de la Justice
RESIJ	Réseau européen des services d'inspection de la justice
RJE	Réseau Judiciaire Européen
RV	Réalité virtuelle
SLAPPs	Poursuites stratégiques contre la mobilisation publique
SSR	Centre de formation et d'étude de la magistrature (Pays-Bas)
UE	Union Européenne
UIM-IAJ	Union internationale et européenne des magistrats
VSE	Victim Support Europe



Le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)

Rue du Commerce 123, 1000 Bruxelles, Belgique

P: +32 22 80 22 42

E: ejtn@ejtn.eu

 [company/ejtn](https://www.linkedin.com/company/ejtn)

 [ejtn_eu](https://www.instagram.com/ejtn_eu)

 [EuropeanJudicialTrainingNetwork](https://www.facebook.com/EuropeanJudicialTrainingNetwork)

 [EJTN_eu](https://twitter.com/EJTN_eu)

 [@ejtn](https://www.youtube.com/@ejtn)

ejtn.eu/fr



Avec le soutien financier
de l'Union européenne